

RAPPORT FINANCIER 2010

Groupe suisse des paraplégiques



IMPRESSION

Rapport financier du groupe suisse des paraplégiques

Publication en allemand, en français, en italien et en anglais.

La version allemande fait foi.

Éditrice

Fondation suisse pour paraplégiques (FSP), Nottwil

Rédaction/Réalisation

Pius Bernet, responsable des Finances et Controlling FSP, Nottwil

Franziska, Assistante du responsable des Finances et Controlling FSP, Nottwil

Traduction/Révision

Syntax Übersetzungen SA, Zurich

Photos

Walter Eggenberger, Astrid Zimmermann-Boog,

communication d'entreprise, FSP, Nottwil

Thomas Zimmermann, Lucerne

Conception/Mise en page

Roland Kälin, solve.it, Zurich

Ébauche/Impression

KROMER PRINT SA, Lenzbourg

Tirage

Tirage total 2'200 exemplaires

Papier

Imprimé sur du papier de fabrication certifiée

selon les Mix standards FSC (Forest Stewardship Council).

© Fondation suisse des paraplégiques (FSP), Nottwil

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT FINANCIER 2010 DU GROUPE SUISSE DES PARAPLEGIQUES

Les prestations en chiffres	2
Rapport financier	3
Comptes annuels consolidés et annexe	
Bilans consolidés	4
Comptes d'exploitation consolidés	5
Tableaux des flux de trésorerie consolidés	6
Tableau de variation du capital consolidé	7
Comptes de résultat consolidés par domaines d'activités	8
Annexe : Principes de consolidation	9
Annexe : Périmètre de consolidation	10
Annexe : Principes d'évaluation	11
Annexe : Explications sur les postes du bilan	16
Annexe : Explications sur les postes du compte de résultat	27
Rapport de l'organe de révision	32

RAPPORT FINANCIER 2010 DE LA FONDATION SUISSE POUR PARAPLEGIQUES

Rapport financier	33
Comptes annuels et annexe	
Bilan	34
Compte d'exploitation	35
Tableau des flux de trésorerie	36
Tableau de variation des fonds propres	37
Annexe : Explications sur les postes du bilan	38
Annexe : Explications sur les postes du compte d'exploitation	46
Affectation du bénéfice	51
Rapport de l'organe de révision	52

Remarque

Afin d'améliorer la lisibilité, ce rapport n'utilise généralement que la forme masculine d'un terme. Celui-ci fait toujours référence aux deux sexes.

Sigles récurrents

GSP	Groupe suisse des paraplégiques
FSP	Fondation suisse pour paraplégiques
AdB	Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques
CSP	Centre suisse des paraplégiques
ASP	Association suisse des paraplégiques
RSP	Recherche suisse pour paraplégiques

LES PRESTATIONS EN CHIFFRES

		2010	2009	2008	2007	2006
Domaine solidarité						
Bienfaiteurs payants (1.1. à 31.12.)	Nombre	834 641	861 132	788 815	705 901	805 247
Produits des cotisations annuelles	1 000 CHF	63 197	n/a	n/a	n/a	n/a
Produits des cotisations durables	1 000 CHF	403	n/a	n/a	n/a	n/a
Total des produits de cotisations	1 000 CHF	63 600	62 425	63 241	n/a	n/a
Dons sans limitation	1 000 CHF	2 125	1 814	1 912	3 781	n/a
Soutiens directs par l'Association de bienfaiteurs	1 000 CHF	4 774	2 944	4 173	3 062	3 350
Soutiens de la fondation						
à des handicapés directement concernés	1 000 CHF	6 296	4 935	4 850	7 396	7 474
frais hospitaliers non couverts CSP						
en faveur des paraplégiques	1 000 CHF	3 921	2 867	2 593	1 890	1 363
à des institutions d'utilité publique	1 000 CHF	472	794	1 632	3 804	3 657
au domaine de Médecine	1 000 CHF	13 620	13 680	14 860	12 133	18 411
au domaine de Intégration et accompagnement à vie	1 000 CHF	5 494	7 150	7 782	6 980	7 036
au domaine de Recherche	1 000 CHF	6 218	9 690	8 450	7 185	8 000
au domaine de Solidarité (AdB) net	1 000 CHF	3 000	0	0	0	0
Amortissements d'immeubles de Nottwil	1 000 CHF	17 061	16 619	16 376	21 948	12 035
Domaine Médecine						
Lits exploités	Nombre	140	140	140	140	140
Occupation des lits	en %	93%	91%	91%	92%	88%
Hospitalisations terminées para-/tétraplégiques	Nombre	883	834	811	777	817
Jours de soins	Jours	47 660	46 330	46 781	46 910	44 766
Charges de soins en moyenne	Heures/patient/jour	5.8	5.1	4.8	4.8	4.7
Jours de soins de patients fonctionnaires	Jours	7 668	7 104	6 554	2 869	2 302
Participants aux cours de formation SIRMED	Nombre	4 387	3 536	4 038	3 262	n/a
Cours SIRMED organisés	Nombre	381	345	336	253	96
Patients suivis par ParaHelp	Nombre	517	467	444	439	398
Prestation de suivi de ParaHelp	Heures	6 924	6 698	5 766	5 204	4 785
Intégration et accompagnement à vie						
Clubs de chaises roulantes	Nombre	27	27	27	27	27
Membres de tous les clubs de chaises roulantes	Nombre	11 200	10 800	10 000	9 900	9 800
Evénements/manifestations SPV	Nombre	316	320	310	340	350
Collaborateurs volontaires	Nombre	33.0	32.0	31.8	29.0	29.2
Précisions AI pour réintégration professionnelle	Nombre	51	67	46	42	45
Conseil et suivi pour réintégration professionnelle	Heures	9 673	8 395	8 396	10 068	8 321
Conseil pour construction/rénovation sans obstacles	Heures	7 700	7 600	7 400	7 000	7 800
Conseil social et juridique	Heures	2 000	2 000	2 100	2 100	2 200
Véhicules transformés	Nombre	310	300	261	253	265
Chaises roulantes électr./méc. adaptées vendues	Nombre	522	491	450	487	360
Livraisons globales d'articles d'incontinence	Nombre	11 500	11 102	10 324	9 559	9 042
Domaine Recherche						
Publications	Nombre	86	54	35	14	11
Dissertations en cours/achevées	Nombre	16	14	6	5	4
Thèses de maîtrise en cours/achevées	Nombre	8	12	6	3	1
Contributions à des congrès	Nombre	108	86	38	6	9
Collaborateurs						
Groupe et organisations affiliées	Postes à plein temps	1 002.8	929.6	862.6	863.2	825.8



RAPPORT FINANCIER DU GROUPE SUISSE DES PARAPLEGIQUES

Stabilité des produits et du patrimoine – grands défis à l'avenir

Le passage aux Swiss GAAP RPC s'est avéré payant

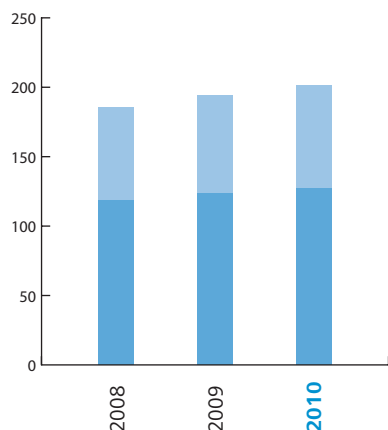
Le passage en 2010 du Reporting interne aux Swiss GAAP RPC a accru la transparence et la comparabilité des groupes individuels de sociétés. Les connaissances acquises ont constamment été prises en compte dans le suivi des coûts. Cela a débouché, dans la clôture 2010, sur de petites transformations dans la présentation des explications qui, le cas échéant, sont mentionnées en tant que telles.

Revenus globaux accrus de 4%

Les contributions des bienfaiteurs et les dons/legs ont progressé de manière réjouissante de CHF 3,3 millions grâce au mix amélioré des contributions des membres, et les produits des livraisons et prestations ont augmenté de CHF 3,9 millions. Pour la première fois, un produit global de plus de CHF 200 millions a été dégagé grâce à ces hausses d'un total de CHF 7,2 millions.

Produits

- Contributions de donateurs, dons, héritages
- Prestations de services, ventes, divers



Produits supplémentaires absorbés par des frais de personnel accrus

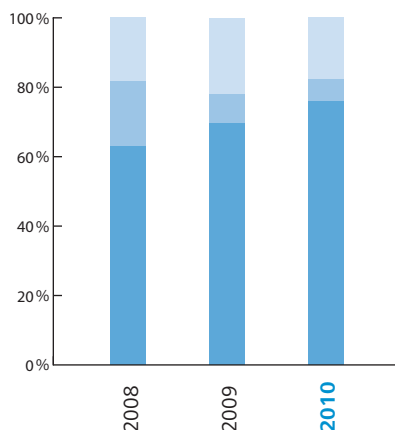
Les améliorations courantes des prestations ont débouché sur une forte extension accrue des postes (+ 73,2 emplois à plein temps) et donc sur des frais supplémentaires de près de CHF 5,6 millions. Globalement, les frais d'exploitation ont augmenté de 6,2 millions, de sorte que l'EBIT de CHF 17,2 millions est supérieur de CHF 1 million à celui de l'année passée même si, en raison de la hausse du chiffre d'affaires, il se situe pratiquement au même ratio (8,5%) que l'année précédente (8,3%).

Bilan renforcé

Les capitaux étrangers du groupe ont été réduits de CHF 26,4 millions, le capital de l'organisation passant de 61,8% à 66,5% du total du bilan.

Passifs

- Fonds étrangers à long terme
- Fonds étrangers à court terme
- Capital d'organisation



La liquidité nette du groupe avec les organisations affiliées était, au 31 décembre 2010, de CHF 38,4 millions (année précédente 31,3 millions).

Perspectives: réduction des produits et pression sur les coûts

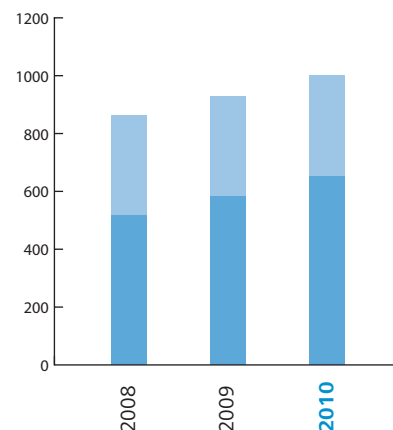
Pour 2011, il faut accepter des tarifs inférieurs qui vont provoquer une réduction des recettes de plus de CHF 4 millions. La pression sur les coûts, notamment du personnel, reste constante, de sorte qu'un EBIT sensiblement inférieur a été budgété pour 2011. Le financement hospitalier en 2012 va déjà laisser des traces en 2011 puisque des frais d'adaptation et de conversion seront déjà engagés en 2011. L'affectation au capital lié dégagé sera corrélativement réduite.

Pius Bernet

Directeur des Finances et Controlling

Développement du personnel Equivalents plein temps

- Personnel non médical
- Personnel médical



BILANS CONSOLIDÉS

1 000 CHF	Note	31.12.10	%	31.12.09*	%
Actifs					
Liquidités	1	7 414	1,9	21 404	5,4
Placements financiers à court terme	2	533	0,1	1 118	0,3
Créances sur ventes et prestations de services	3	17 545	4,5	16 902	4,3
Autres créances	4	990	0,3	256	0,1
Inventaires et travaux en cours	5	3 836	1,0	3 406	0,8
Actifs transitoires	6	3 381	0,9	980	0,2
Total des actifs circulants		33 699	8,7	44 066	11,1
Placements financiers et participations **	7	14 699	3,8	6 904	1,7
Immobilier à des fins de placement	8	58 676	15,1	61 552	15,5
Immobilisations corporelles	9	244 601	63,0	257 630	64,9
Immobilisations incorporelles	10	2 000	0,5	1 142	0,3
Immobilisations liées à l'objet (fortune de fonds)	11	34 410	8,9	25 366	6,4
Crédits d'impôts latents	12	0	0,0	60	0,0
Total des actifs immobilisés		354 386	91,3	352 654	88,9
Total des actifs		388 085	100,0	396 720	100,0
Passifs					
Engagements financiers à court terme	13	0	0,0	10 046	2,5
Dettes sur livraisons et prestations de services	14	6 956	1,8	7 928	2,0
Autres engagements à court terme	15	50 605	13,1	53 365	13,5
Passifs transitoires	16	7 016	1,8	7 584	1,9
Provisions à court terme	17	3 907	1,0	8 675	2,2
Impôts sur le résultat	18	10	0,0	15	0,0
Total des fonds étrangers à court terme		68 494	17,7	87 613	22,1
Engagements financiers à long terme	19	3 400	0,9	5 398	1,4
Provisions à long terme	21	19 614	5,0	24 492	6,2
Provisions pour impôts latents	22	2 647	0,7	2 971	0,7
Total des fonds étrangers à long terme		25 661	6,6	32 861	8,3
Total des fonds étrangers		94 155	24,3	120 474	30,4
Fonds liés à l'objet	23	31 037	8,0	21 892	5,5
Capital d'association de sociétés proches	24	1 775	0,5	7 964	2,0
Résultat annuel de sociétés proches	24	2 846	0,7	1 053	0,3
Capital de fonds et de fondation lié à l'objet		35 658	9,2	30 909	7,8
Capital de fondation libéré		10	0,0	10	0,0
Réserves de réévaluation		13 436	3,5	13 436	3,4
Capital accumulé **		207 742	53,5	205 776	51,8
Capital accumulé lié Fonds «Rééducation intégrale»	45	36 150	9,3	24 150	6,1
Résultat annuel		934	0,2	1 965	0,5
Total du capital d'organisation	25	258 272	66,5	245 337	61,8
Total des passifs		388 085	100,0	396 720	100,0

* La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

** Au cours de l'année précédente, les «placements financiers et participations» ainsi que le «capital dégagé» ont été réévalués, c'est-à-dire accrus de CHF 0,25 million (correction de valeur de Radiologie Luzern Land SA).

COMPTES D'EXPLOITATION CONSOLIDES

1 000 CHF	Note	2010	%	2009*	%
Produits					
Contributions de donateurs, dons, héritages et legs	26	73 878	36,7	70 567	36,3
Produits de prestations de services et de ventes **	27	108 058	53,7	107 216	55,2
Produits des fonds publics	28	6 263	3,1	4 385	2,3
Autres produits	29	13 193	6,6	11 869	6,1
Réductions des recettes	30	- 124	- 0,1	96	0,1
Total des produits		201 268	100,0	194 133	100,0
Charges d'exploitation					
Prestations de soutien et avantages aux donateurs	31	- 11 187	- 5,6	- 12 312	- 6,3
Frais de marchandises et de prestations de services	32	- 21 079	- 10,5	- 21 099	- 10,9
Frais de personnel	33	- 100 507	- 49,9	- 94 917	- 48,9
Frais d'exploitation et d'entretien	34	- 7 128	- 3,5	- 6 778	- 3,5
Frais de locaux	35	- 3 387	- 1,7	- 3 494	- 1,8
Frais de travaux de relations publiques et de Fundraising	36	- 8 798	- 4,4	- 7 223	- 3,7
Frais de gestion et d'informatique	37	- 11 857	- 5,9	- 11 257	- 5,8
Autres frais d'exploitation	38	- 762	- 0,4	- 514	- 0,3
Autres produits d'exploitation	39	1 438	0,7	171	0,1
Amortissements	40	- 20 802	- 10,3	- 20 517	- 10,6
Total des charges d'exploitation		- 184 069	- 91,5	- 177 940	- 91,7
Résultat d'exploitation		17 199	8,5	16 193	8,3
Produits financiers	41	24	0,0	- 1 233	- 0,6
Résultat sur immobilier à des fins de placement	42	- 1 027	- 0,5	1 242	0,6
Résultat sur fonds liés à l'objet	43	- 646	- 0,3	542	0,3
Charges fiscales	44	230	0,1	- 376	- 0,2
Résultat annuel avant fonds liés		15 780	7,8	16 368	8,4
Affectation au fonds lié «Rééducation intégrale»	45	- 12 000	- 5,9	- 13 350	- 6,9
Résultat annuel du groupe et des organisations affiliées		3 780	1,9	3 018	1,5
./. Résultat annuel des organisations affiliées	24	- 2 846	- 1,4	- 1 053	- 0,5
Résultat annuel du groupe		934	0,5	1 965	1,0

* La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

** En 2009, les produits des prestations de services et de vente ainsi que les prestations de soutien ont été compensés chacun de CHF 2,24 millions du fait d'une prestation Intercompany non consolidée. Le résultat 2009 n'est pas affecté.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

1 000 CHF	Note	2010	2009 *
(Méthode indirecte avec liquidités des fonds)			
Flux de trésorerie découlant des activités opérationnelles			
Résultat annuel		3 780	3 018
Affectation au fonds lié «Rééducation intégrale»	45	12 000	13 350
Hausse/baisse des réévaluations sur placements financiers et participations **	7	924	99
Réévaluations sur immobilier à des fins de placement	8	2 841	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	9, 40	20 197	20 038
Amortissements sur immobilisations incorporelles	10, 40	605	479
Hausse/baisse des provisions	17, 21	- 9 646	- 1 441
Variation des créances sur livraisons et prestations	3	- 643	- 915
Variation des inventaires et travaux en cours	5	- 430	806
Variation des autres actifs circulants		- 2 547	1 497
Variation des dettes sur livraisons et prestations	14	- 972	- 488
Variation des autres dettes à court terme, passifs transitoires et impôts sur le revenu	15, 16	- 1 619	11 639
Variation des impôts différés	12, 22	- 264	326
Flux de trésorerie découlant de l'activité opérationnelle		24 226	48 408
Flux de trésorerie découlant des activités d'investissement			
Investissements de placements financiers et de participations	7	- 11 152	- 455
Désinvestissements de placements financiers et de participations	7	2 433	0
Investissements en immobilier à des fins de placement	8	- 415	- 1 058
Désinvestissements en immobilier à des fins de placement	8	450	5 750
Investissements dans des immobilisations corporelles	9	- 8 094	- 3 759
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	9	926	311
Investissements dans des immobilisations incorporelles	10	- 1 505	- 702
Désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	10	42	0
Investissements dans des placements liés à l'objet	11	- 9 044	- 1 140
Flux de trésorerie découlant des activités d'investissement		- 26 359	- 1 053
Free cash flow		- 2 133	47 355
Flux de trésorerie découlant des opérations financières			
Hausse/baisse des engagements financiers à court terme	13	- 10 046	2 001
Hausse/baisse des engagements financiers à long terme	19	- 1 998	- 43 381
Hausse/baisse du capital d'association de sociétés proches	24	- 741	- 108
Hausse/baisse des fonds liés à l'objet	23	928	383
Hausse/baisse du capital de l'organisation **	25	0	- 60
Flux de trésorerie découlant des opérations financières		- 11 857	- 41 165
Variation des liquidités		- 13 990	6 190
Etat des liquidités au 01.01.		21 404	15 214
Etat des liquidités au 31.12.		7 414	21 404
Variation des liquidités		- 13 990	6 190

* La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

** L'année précédente a été réévaluée, c'est-à-dire accrue de CHF 0,25 million dans les postes «Hausse/baisse des réévaluations sur placements financiers et participations» et «Hausse/baisse du capital de l'organisation», conformément à la note n° 7.2.

TABLEAU DE VARIATIONS DU CAPITAL CONSOLIDÉ

De l'exercice

1 000 CHF	Situation initiale 01.01.10	Affectation externe	Transferts internes de fonds	Utilisation externe	Situation finale 31.12.10
Capital de fonds et d'association lié					
Fonds liés à l'objet y compris organisations affiliées	21 892	2 720	6 500	– 75	31 037
Capital d'association d'organisations affiliées	7 964	311	– 6 500	0	1 775
Résultat annuel d'organisations affiliées	1 053	1 793	0	0	2 846
Total du capital de fonds et d'association lié	30 909	4 824	0	– 75	35 658
Fonds de financements propres					
Capital libéré	10	0	0	0	10
Réserves de réévaluation	13 436	0	0	0	13 436
Capital accumulé	205 776	1 966	0	0	207 742
Capital lié accumulé Fonds «Rééducation intégrale»	24 150	12 000	0	0	36 150
Résultat annuel	1 965	– 1 031	0	0	934
Total du capital d'organisation	245 337	12 935	0	0	258 272

En relation avec la création d'un capital d'association lié à des objectifs spécifiques par rapport au nouveau contrat de collaboration, CHF 6,5 millions ont été transférés de l'Association des

bienfaiteurs au fonds «Soutien des bienfaiteurs» (voir la note 23, page 25).

De l'année précédente

1 000 CHF	Situation initiale 01.01.09	Affectation externe	Transferts internes de fonds	Utilisation externe	Situation finale 31.12.09
Capital de fonds et d'association lié					
Fonds liés à l'objet y comp. organisations affiliées	21 952	977	– 649	– 388	21 892
Capital d'association d'organisations affiliées **	6 873	756	649	– 314	7 964
Résultat annuel d'organisations affiliées	756	297	0	0	1 053
Total du capital de fonds et d'association lié	29 581	2 030	0	– 702	30 909
Fonds de financements propres					
Capital libéré	10	0	0	0	10
Réserves de réévaluation	13 882	0	0	– 446	13 436
Capital accumulé **	204 586	1 054	0	136	205 776
Capital lié accumulé Fonds «Rééducation intégrale»	10 800	13 350	0	0	24 150
Résultat annuel	1 054	911	0	0	1 965
Total du capital d'organisation	230 332	15 315	0	– 310	245 337

* y compris la réévaluation (accroissement) du «Fonds liés à l'objet» de CHF 0,44 million à la charge du «Capital d'association»

** y compris la réévaluation (accroissement) du «Capital accumulé» de Radiologie Luzern Land SA de CHF 0,25 million

Le **capital de fondation** a été versé le 12 mars 1975 à titre personnel par le sociétaire (fondateur) et pionnier Dr. med. Dr. rer. nat. h. c. Guido A. Zäch.

Les **réserves de réévaluation** contiennent les évaluations des immeubles de rendement par rapport aux frais d'acquisition (selon le Code des obligations) au moment du Restatement à (31 Décembre 2007) Swiss GAAP RPC.

Le **capital accumulé** représente les excédents annuels cumulés depuis la création de la fondation.

Le **fonds lié «Rééducation intégrale»** a été constitué à la suite du passage aux Swiss GAAP RPC et il est présenté aux pages 15 et 25. Il est alimenté par compte courant.

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES PAR DOMAINES D'ACTIVITES

La segmentation du groupe avec ses organisations affiliées en quatre domaines d'activités découle d'une stratégie élaborée en commun pour la poursuite du développement du réseau de prestations en vue d'une rééducation intégrale conformément à la volonté du fondateur.

La segmentation permet de présenter l'affectation des fonds des bienfaiteurs aux différents domaines correspondants du réseau de prestations. Les prestations entre les départements surviennent aux mêmes conditions de marché qu'entre des tiers (arm's length principle).

L'affectation des sociétés aux segments correspondants est présentée à la page 10 (périmètre de consolidation).

Mio. CHF	Solidarité		Médecine		Intégration et accompagnement à vie		Recherche		Consolidation entre les segments		Total groupe et organisations affiliées	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009 *
Produits												
Cotisations de donateurs, dons, héritages et legs	73.6	70.5	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	73.8	70.6
Affectation des contributions d'entreprise provenant des contributions des donateurs	- 26.4	- 33.3	13.4	16.5	5.5	7.2	7.6	9.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Loyers/imputations internes	10.3	16.7	10.7	7.5	0.8	1.8	0.0	0.0	- 21.9	- 26.1	0.0	0.0
Produits des prestations de services et des ventes	0.0	0.0	91.3	90.3	17.6	17.0	0.0	0.0	- 0.2	0.0	108.7	107.3
Produits des pouvoirs publics	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	2.9	2.9	1.4	0.0	0.0	5.6	4.4
Autres produits	1.7	0.8	9.2	6.6	2.4	4.5	0.0	0.0	- 0.1	0.0	13.2	11.8
Réductions des recettes	0.0	0.0	- 0.1	- 0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	- 0.1	0.0
Total des produits	59.2	54.7	124.5	120.8	29.2	33.6	10.5	11.1	- 22.2	- 26.1	201.2	194.1
Charges d'exploitation												
Prestations de soutien de prestations de services	- 11.5	- 8.9	0.0	0.0	- 3.1	- 2.6	- 1.5	- 1.7	4.9	0.9	- 11.2	- 12.3
Frais de personnel	- 0.1	- 0.1	- 11.8	- 12.4	- 9.6	- 9.7	- 0.0	- 0.2	0.5	1.3	- 21.1	- 21.1
Frais d'exploitation et d'entretien	- 5.4	- 5.2	- 79.9	- 74.2	- 9.9	- 11.2	- 6.0	- 5.2	0.6	0.9	- 100.5	- 94.9
Frais de locaux	- 0.1	- 0.2	- 6.6	- 6.3	- 0.9	- 1.9	- 0.5	- 0.8	1.0	2.4	- 7.1	- 6.8
Frais de RP et de Fundraising	- 0.1	- 0.3	- 11.0	- 16.1	- 1.0	- 2.6	- 0.6	- 2.0	9.5	17.5	- 3.3	- 3.5
Frais de gestion et d'informatique	- 7.8	- 6.7	- 1.0	- 0.5	- 0.3	- 0.3	- 0.0	0.0	0.3	0.3	- 8.8	- 7.2
Autres frais généraux	- 2.2	- 2.6	- 9.6	- 7.7	- 2.6	- 2.4	- 1.6	- 1.0	4.1	2.5	- 11.9	- 11.3
Autres produits d'exploitation	- 0.3	0.0	- 0.5	- 0.4	- 0.8	- 0.1	0.0	0.0	0.9	0.0	- 0.7	- 0.5
Amortissements	0.8	0.0	0.6	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.4	0.2
Total des charges d'exploitation	- 43.6	- 40.7	- 123.0	- 120.5	- 28.7	- 31.4	- 10.4	- 11.1	21.7	25.8	- 184.0	- 177.9
Résultat d'exploitation	15.6	14.0	1.5	0.3	0.5	2.1	0.1	- 0.0	- 0.5	- 0.2	17.2	16.2
Résultat financier											0.0	- 1.2
Résultat placements immobiliers											- 1.0	1.2
Résultat fonds liés à l'objet											- 0.6	0.5
Charges fiscales											0.2	- 0.4
Résultat annuel avant affectation											15.8	16.3
Affectation à fonds lié «Rééducation intégrale»											- 12.0	- 13.3
Résultat annuel avec organisations affiliées											3.8	3.0
./. Résultat annuel d'organisations affiliées											- 2.9	- 1.0
Résultat annuel du groupe											0.9	2.0
Ratios												
Collaborateurs (à plein temps)	31.3	40.4	824.3	740.7	96.6	104.0	50.6	44.5	0.0	0.0	1 002.8	929.6
Ø frais de personnel ** (en 1 000 CHF)	172.2	129.5	96.9	100.1	102.2	107.4	117.8	116.9	0.0	0.0	100.2	102.0

* La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

** y compris honoraires CA, formateurs, resp. de cours, médecins conciliaires

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Principes de consolidation

Généralités

Sous le nom de Fondation suisse pour paraplégiques a été créée une fondation au sens des articles 80 et suiv. (avoirs consacrés sous forme personnifiée) du code civil suisse avec siège à 6207 Nottwil/LU. La fondation a érigé, resp. contribué à la création de différentes organisations de natures juridiques diverses en vue d'atteindre les objectifs de la fondation, dont trois associations (Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, ParaHelp et Association suisse des paraplégiques, cette dernière en tant qu'association faîtière de 27 clubs de chaises roulantes en Suisse). Les associations sont juridiquement indépendantes et autonomes au niveau de leur gestion. Du fait des relations économiques étroites (affectation des soutiens des bienfaiteurs en vue de la couverture des déficits d'exploitation) et afin de présenter la composition de la rééducation intégrale des personnes paraplégiques (voir l'article de présentation de la fondation ci-après), il a été convenu avec les comités de ces associations de les intégrer dans le périmètre de consolidation en tant qu'organisations affiliées sans devoir en conclure une quelconque domination par la fondation.

Principes de comptabilité

La comptabilité de la Fondation suisse pour paraplégiques a été clôturée au 31 décembre 2010, conformément au standard national de comptabilité Swiss GAAP RPC, sur la base de la valeur historique pour autant que rien d'autre ne soit mentionné dans les principes d'évaluation suivants. En outre, les informations requises par le Code suisse des obligations ont été indiquées.

Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF).

Conversion des devises

La clôture du groupe est réalisée en francs suisses (CHF) étant donné que toutes les sociétés sont actives en Suisse (devise d'exploitation). La conversion des liquidités et des titres libellés en devises étrangères a été effectuée de la manière suivante au jour de clôture du bilan:

	2010	2009
CHF/1 EUR	1.2522	1.4882

Base de consolidation

Les comptes annuels consolidés se composent du bilan, du compte d'exploitation, du tableau des flux de trésorerie, du calcul de variation du capital, du compte de résultat par domaine d'activités et de l'annexe proviennent des comptes annuels audités des sociétés intégrées, conformément au périmètre de consolidation (sociétés du groupe et organisations affiliées). Les comptes annuels sont élaborés, resp. présentés selon des principes de décomposition et de valorisation uniformes au groupe et ils sont fusionnés pour obtenir la clôture du groupe.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe suisse des paraplégiques et des organisations affiliées comprennent toutes les sociétés dans lesquelles le groupe détient directement ou indirectement plus de 50% des voix ou lorsque cela est cohérent pour l'évaluation de la fourniture globale de services pour les bienfaiteurs du fait de régimes contractuels, resp. de dépendances réciproques. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées à partir de la date d'acquisition. Les résultats des sociétés vendues sont pris en compte jusqu'au moment de la vente. Les sociétés dans lesquelles des droits de vote sont détenus à plus de 20% mais à moins de 50% sont consolidées selon la méthode dite en Equity (méthode d'affectation du capital) pour autant que cela n'exerce pas d'influence décisive d'une autre manière. Elles sont saisies à la valeur proportionnelle des fonds propres avec le résultat proportionnel de la période, même lorsque la valeur proportionnelle du capital dépasse la valeur d'acquisition. En ce qui concerne les participations au capital de plus de 50%, la consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne du Purchase. Les actifs et les passifs des sociétés nouvellement acquises sont évalués à leur «Fair Value» au moment de l'acquisition. Les parts minoritaires indiquent la part des minoritaires aux actifs totaux, déduction faite des passifs. Les participations de moins de 20% du capital sont gérées en tant que placements financiers à long terme et aux frais d'acquisition avec d'éventuelles corrections de valeur. En cas de consolidation, toutes les transactions et les soldes entre les sociétés consolidées sont éliminés. Les plus-values intermédiaires dégagées sur les transactions internes au groupe sont éliminées.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les organisations mentionnées ci-après ont été consolidées intégralement du fait de conventions contractuelles, resp. d'interdépendances afin de documenter la chaîne complète de prestations de la rééducation intégrale tout au long de la vie et de la réintégration sociale des paraplégiques selon la volonté du fondateur.

En raison de l'absence d'activités directes communes et du fait de l'existence de seuls engagements personnels, les fondations suivantes n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation:

- Swiss Paralympic, Berne
- Fondation Guido A. Zäch, Zofingen
- Fondation St. Margrethenkapelle Nottwil, Nottwil

Les changements suivants dans le périmètre de consolidation ont été enregistrés en 2010:

- Fusion de Paramobil SA et d'Orthotec SA
- Transfert de l'activité de Schweizer Paraplegiker-Management Services AG, y compris l'hôtel GZI au Centre pour paraplégiques suisses de Nottwil SA.

Les sociétés suivantes ont été consolidées dans leur intégralité au 31 décembre 2010:

Société décomposée par appartenance juridique	But *	Note	Capital-actions 31.12.10 CHF	Capital-actions 31.12.09 CHF	Taux ³ 31.12.10	Année de fondation
Sociétés du groupe suisse de paraplégie						
Fondation suisse des paraplégiques, Nottwil	S		n/a	n/a	n/a	1975
Amor SA Société immobilière, Berne	S, I		200 000	200 000	100%	1902
Centre suisse des paraplégiques SA, Nottwil	M		25 000 000	25 000 000	100%	1989
Schiffahrt Sempachersee SA, Nottwil	S, I		250 000	250 000	20%	2005
Radiologie Lucerne Land SA, Sursee	M		500 000	500 000	50%	2008
SIRMED Institut suisse de médecine de secours SA, Nottwil	M		100 000	100 000	100%	2002
Management Services suisse des paraplégiques SA, Nottwil	S	1	100 000	100 000	100%	1997
Orthotec SA, Nottwil	IA	2	200 000	200 000	100%	1994
Paramobil SA, Nottwil	IA	2	0	500 000	100%	1989
Hôtel Herisau SA, Herisau	IA		5 000 000	5 000 000	100%	1932
Recherche suisse des paraplégiques SA, Nottwil	R		1 000 000	1 000 000	100%	2002
Organisations affiliées totalement consolidées avec SSP						
Association des donateurs de la fondation suisse des paraplégiques, Basel (association)	S		n/a	n/a	n/a	1978
ParaHelp, Nottwil (association)	M		n/a	n/a	n/a	2004
Association suisse des paraplégiques, Nottwil (association)	IA		n/a	n/a	n/a	1980

- * S = Solidarité (aide directe, aide des bienfaiteurs, collecte de fonds, relations publiques)
- M = Médecine (soins intensifs, rééducation stationnaire, suivi ambulatoire aux soins et consultation, médecine de sauvetage, etc.)
- IA = Intégration et accompagnement à vie (consultations sociales et juridiques, sport en fauteuil roulant, moyens auxiliaires, transformation de véhicules, etc.)
- R = Recherche (recherche en rééducation sociale et clinique)
- I = Investissement aux fins de placement dans le domaine de la solidarité

¹ Schweizer Paraplegiker-Management Services AG a transféré son activité au 1^{er} janvier 2010 au Centre pour paraplégiques suisses de Nottwil SA et a été inactif en 2010.

² Orthotec SA a repris au 1^{er} janvier 2010 Paramobil SA par voie de fusion.

³ Les taux de participation n'ont subi aucun changement à l'exception de Paramobil SA, qui a été fusionné.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Principes d'évaluation

Hypothèses importantes et sources d'incertitudes dans les évaluations

La comptabilité requiert de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les éventuels engagements et les créances au moment de la clôture du bilan, de même que sur les charges et les produits de la période. Les hypothèses et les estimations reposent sur des connaissances tirées du passé et sur divers autres facteurs qui sont considérés comme appropriés dans les circonstances présentes. Les résultats effectifs constatés ultérieurement peuvent diverger de ces estimations.

Les hypothèses et les estimations sont vérifiées en permanence et adaptées le cas échéant en cas de nouvelles informations ou connaissances. De tels changements sont saisis au cours de chacune des périodes de rapports, avec leurs effets sur les résultats où l'estimation a été adaptée. Les principales hypothèses sont présentées ci-après et sont également mentionnées dans les explications correspondantes.

- Les produits ne sont saisis que si, de l'avis de la direction, les risques et l'utilité déterminants ont été transférés aux clients. Pour certaines transactions déterminées, cela signifie que les versements reçus sont passés en transitoire dans le bilan et qu'ils ne sont affectés aux recettes dans le compte de résultat qu'une fois les conditions contractuelles satisfaites. Sur la base des informations disponibles à l'heure actuelle, la direction considère que les transitoires et les provisions constituées sont appropriés.
- Les autres actifs immobilisés immatériels sont contrôlés chaque année, les immobilisations corporelles sont contrôlées lors d'une indication correspondante de réduction de valeur. Pour juger si l'on se trouve en présence d'une réduction de valeur, on prend en compte les estimations et les évaluations de la direction en matière de futurs flux de liquidités escomptés découlant de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de ces valeurs patrimoniales.

- Des estimations de longue portée doivent être émises en ce qui concerne la détermination des avoirs et des engagements découlant des impôts courants et latents sur le revenu. Quelques-unes de ces estimations reposent sur l'interprétation des lois et ordonnances fiscales existantes. La direction est d'avis que les estimations ont été prises en compte sous forme appropriée et que, en cas d'incertitude relative aux impôts sur le revenu dans les avoirs et les engagements passés au bilan, elles l'ont été de manière suffisante.
- Tous les collaborateurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, de leurs filiales ainsi que leurs organisations affiliées (à l'exception des collaborateurs de l'hôtel Herisau SA ainsi qu'une partie des médecins actifs en faveur de la Fondation de prévoyance ASMAC (association suisse des médecins-assistants et des chefs de clinique)) sont assurés auprès de la «caisse de pension du Groupe suisse des paraplégiques». Les éventuels engagements de l'employeur sont portés au bilan en conséquence.
- Des sociétés individuelles du groupe peuvent être confrontées à des litiges d'ordre juridique. Sur la base des connaissances actuelles, la direction a opéré une appréciation des conséquences possibles de ces cas juridiques et elle les a passés au bilan en conséquence.

Chiffre d'affaires net

Les recettes des ventes de prestations de services sont saisies au moment auquel les produits sont livrés ou les prestations de services fournies, après déduction des réductions de recettes et des taxes sur la valeur ajoutée.

Liquidités et placements financiers à court terme

Les liquidités contiennent les états de caisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les créances du marché monétaire d'une durée allant jusqu'à trois mois à leur valeur nominale. Les placements financiers à court terme contiennent des titres à forte liquidité, généralement négociables en Bourse. Ceux-ci sont évalués à leur valeur marchande. Les titres non cotés sont évalués au maximum à leurs frais d'acquisition étant donné qu'aucune valeur actuelle n'est disponible.

Créances sur livraisons et prestations

La passation au bilan s'effectue à la valeur nominale. En ce qui concerne les créances, les corrections de valeur sont réalisées uniformément, en fonction de la structure d'ancienneté des débiteurs.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Stocks et travaux en cours

Les marchandises achetées sont présentes aux prix de revient moyen et les produits fabriqués soi-même aux frais de fabrication. Une réévaluation est opérée au cas où la valeur de vente nette réalisable d'un article serait inférieure à la valeur d'inventaire selon les méthodes décrites ci-dessus. Les travaux en cours sont évalués au prix de vente, déduction faite de la marge brute moyenne. Une correction de valeur complémentaire est constituée pour les éléments invendables dans le stock, sur la base de la fréquence de leur rotation. Les escomptes reçus sont saisis en tant que réduction du prix d'acquisition. Les bénéfices intermédiaires découlant des livraisons internes au groupe sont éliminés avec effet sur le résultat.

Placements financiers et participations

Les placements financiers contiennent des participations non consolidées qui sont évaluées selon les principes de consolidation ainsi que des titres à long terme passés au bilan et détenus au prix d'acquisition, de même que des prêts à des tiers qui sont généralement garantis sous forme hypothécaire. L'évaluation survient au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur requises en termes microéconomiques, resp. avec un escompte correspondant en cas de prêts sans intérêts.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, machines et équipements) survient au maximum au prix d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements requis sur le plan microéconomique.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisation prévisionnelles suivantes (méthode d'amortissement entre parenthèses):

– Bâtiments (linéaire)	75 ans
– Extensions internes/Installations (linéaire)	10 à 25 ans
– Equipements médicaux (linéaire)	8 ans
– Installations techniques (linéaire)	8 ans
– Mobilier, machines, œuvres d'art (linéaire)	5 à 10 ans
– Matériel informatique/appareils de bureau (linéaire)	4 ans
– Véhicules (linéaire)	5 ans

Les terrains ne sont pas réévalués.

Evaluation des immeubles à des fins de placement

Ces immeubles sont classifiés en tant qu'immeubles de rendement au sens des RPC 18, chiff. 14. Il s'agit ici d'objets (acquis ou fabriqués soi-même) qui sont détenus et exploités sur un long intervalle de temps. Les réserves de terrain à construire dont la future utilité ne sont pas encore déterminées ainsi que les immeubles qui sont transformés, rénovés ou étendus sont également classés en tant qu'immeubles de rendement.

L'évaluation au moment de la première saisie survient aux frais d'acquisition, resp. aux frais de transaction directement imputables. Après la première saisie, les immeubles sont évalués aux valeurs du marché. Une évaluation est effectuée à cet effet au jour de clôture du bilan par les experts immobiliers de BDO SA, Zurich. Les valeurs du marché sont calculées sur la base de la valeur des recettes et sont rendues vraisemblables par la méthode en espèces selon Kasper Fierz.

La procédure suivante a été respectée lors de la détermination de la valeur marchande: loyers effectifs annuels capitalisés avec un intérêt de base de capitalisation pondéré par immeuble. Les composants du taux d'intérêt de capitalisation sont:

– Taux de base	3,9%
– Exploitation et entretien	0,6%
– Amortissement	0,6%
– Administration	0,3%
– Risque	0,5%

La détermination des taux d'intérêt précités repose sur des estimations et des hypothèses de l'évaluateur. Les valeurs marchandes ne tiennent ainsi pas compte des droits de mutation et des impôts sur les plus-values immobilières sur les terrains, ni de la taxe sur la valeur ajoutée, ni d'autres frais et commissions incombant lors d'une éventuelle vente d'immeubles. Ni investissement accroissant la valeur à l'avenir ni produit supplémentaire lié n'est calculé.

Les recettes des loyers, les frais d'exploitation et d'entretien, les frais de mise en service ainsi que les composants du taux d'escompte pondéré mentionné précédemment reposent sur les bases et les hypothèses suivantes:

- Produits de la location
 - a) aux niveaux, resp. contrats actuels de loyers
 - b) des produits potentiels de location pouvant être dégagés durablement du point de vue actuel pour des baux actuellement en cours ou résiliés
 - c) produits de loyers pouvant être dégagés à l'avenir, déduction faite des frais de commercialisation pour des objets de location vides
- Frais d'exploitation et d'entretien
 - a) valeurs d'expérience
 - b) budgets et indices de référence
- Moins-values
 - a) dans l'étendue des critères liés à la localisation et à l'immeuble, situation macro et micro
 - b) situation actuelle sur le plan de l'exploitation
 - c) facteurs de moins-values mesurés et vérifiés conformément aux droits de mutation connus et aux transactions

Crédit-bail

Les installations dont les contrats de crédit-bail du groupe supposent à la fois le risque et le droit de propriété (Financial Leasing) sont passées à l'actif au prix d'achat en espèces et sont amorties sur la durée d'utilisation estimée précitée. Les engagements correspondants sont portés – en fonction du fait qu'ils sont dus pendant ou après douze mois – dans les «engagements financiers à court terme» ou dans les «engagements financiers à long terme». Les charges d'entretien et de réparation qui n'accroissent pas la valeur des actifs immobilisés sont passées dans le compte de résultat.

Les paiements du «Operating Leasing» sont débités directement au compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

En principe, les frais de recherche et de développement sont débités directement dans le compte de résultat. Les prestations importantes de développement de nouveaux produits dans les domaines de l'orthopédie qui satisfont aux conditions de passation à l'actif (des perspectives de revenu net doivent notamment exister) sont portées à l'actif et amorties des frais d'acquisition, resp. de fabrication (sans prise en compte des frais de financement).

– Licences, marques, brevets (linéaire)	3 à 10 ans
– Logiciels (linéaire)	4 ans
– Développement de produits (linéaire)	2 à 5 ans

Le Goodwill découlant des acquisitions correspond à la différence entre les frais d'acquisition et la valeur vénale des actifs nets repris. Le Goodwill est passé au bilan à la valeur des frais d'achat, déduction faite d'éventuelles pertes d'Impairment. Le Goodwill est affecté aux unités générant des liquidités et est amorti sur cinq ans.

Moins-value sur les valeurs patrimoniales (Impairment)

Il sera procédé à un contrôle au moins à chaque date de clôture du bilan pour voir si des signes de correction de la valeur comptable des actifs du groupe sont constatés. En présence d'indicateurs de réduction durable de valeur, un calcul de la valeur réalisable sera effectué (Impairment). Toute moins-value découlant d'une réduction de valeur sera saisie avec effet sur le résultat au cas où la valeur comptable actuelle serait supérieure à la valeur atteignable. La valeur atteignable est le montant le plus élevé entre le prix d'aliénation net estimé et la valeur d'utilité. En ce qui concerne la détermination de la valeur utile, la valeur en espèces des futurs flux de liquidités est estimée. Le taux d'intérêt utilisé à cet effet correspond au taux moyen d'intérêt du capital en Suisse en tenant compte des risques spécifiques de la valeur patrimoniale.

Capitaux étrangers

Les fonds étrangers souscrits sont passés au bilan à leur valeur nominale. Les engagements financiers se composent de crédits sur compte courant des banques, des engagements de crédit-bail financier ainsi que de toutes les autres dettes financières. Les engagements sur livraisons et prestations sont évalués à leur valeur nominale.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Acomptes

Avec le passage à Swiss GAAP RPC, c'est simultanément un régime simplifié de la durée d'adhésion qui a été appliqué. La durée de l'adhésion a été fixée à l'année civile. Les bienfaiteurs reçoivent ainsi une carte portant l'année correspondante. Le versement survient toujours d'avance, c'est-à-dire avant le début de la nouvelle année civile. C'est la raison pour laquelle les acomptes des cotisations des bienfaiteurs au 31 décembre sont présentés sous forme d'engagements pour l'année suivante. En ce qui concerne les membres permanents qui versent un montant unique de CHF 1 000 et qui sont membres bienfaiteurs à vie, les acomptes sont recalculés chaque année (situation année précédente ./ consommation au prorata + entrée de nouveaux membres permanents = montant en fin d'année).

Provisions

Les provisions à court terme (pour des réorganisations, un support direct, des fêtes de jubilé, des litiges) sont des transitoires périodiques qui sont encore indéterminés en termes d'échéance et de montant, même s'ils doivent incomber au cours de l'exercice suivant.

Les provisions à long terme contiennent tout d'abord des obligations de retraite et d'autres engagements envers les collaborateurs (par ex. cadeaux d'années de service) ainsi que des engagements qui sont indéterminés en termes d'échéance ou de montant.

Impôt sur le revenu

Les impôts qui découlent des résultats commerciaux sont provisionnés indépendamment de la date d'échéance de tels engagements et en tenant compte d'éventuels reports de pertes déductibles sur le plan fiscal.

Impôts latents

Les impôts latents sont des impôts sur des différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs reconnus par les autorités fiscales et les valeurs des comptes du groupe, resp. de la clôture individuelle selon Swiss GAAP RPC. La plupart des sociétés dans le périmètre de consolidation sont exonérées d'impôts sur le revenu, à l'exception de l'impôt sur les plus-values immobilières. Les impôts latents sont pris en compte selon ce que l'on appelle la méthode des engagements (Liability Method) sur la base du taux d'imposition local au jour de clôture du bilan. Les actifs fiscaux latents sont calculés sur toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il semble vraisemblable que suffisamment de revenus imposables seront dégagés dans le futur. Les crédits et les engagements d'impôts latents sont soldés dans la mesure où une imputation est légalement autorisée en ce sens. Les variations dans la situation des impôts latents sont saisies dans les charges fiscales. Les prétentions fiscales latentes pour des reports fiscaux de pertes qui n'ont pas encore été utilisés figurent dans les explications.

Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs sont rattachés auprès de l'une des trois caisses de pension indépendantes (caisse de pension du Groupe suisse des paraplégiques, caisse de pension Hotela, fondation de prévoyance ASMAC). L'évaluation des engagements de prévoyance des caisses de pension autonomes est effectuée chaque année par des experts indépendants. Étant donné que ces caisses de pension ne sont pas toutes réassurées dans leur intégralité, notamment ni pour le processus d'épargne ni pour les risques décès, invalidité et vieillesse, l'employeur assume également des risques sous forme solidaire. Au cas où des cotisations d'apurement de l'employeur seraient nécessaires pour la suppression de découverts dans les caisses de pension, celles-ci seront provisionnées en conséquence dans le compte de résultat.

La «caisse complémentaire du Centre suisse des paraplégiques» purement patronale intervient dans les cas graves. Conformément à RPC 16, les indications correspondantes se trouvent dans la note (n° 20).

Fonds

Un fonds (au sens d'un périmètre spécifique d'imputation) est un regroupement de moyens (non libérés), resp. de valeurs patrimoniales délimitées d'autres fonds sur la base d'affectations communes. L'objectif du Fund Accounting est d'informer sur le respect de l'objet d'affectation (limitations ou conditions) pour les liquidités liées, sur la gestion en garantie de revenus des liquidités liées et de la garantie des liquidités pour l'utilisation des moyens liés. Les liquidités liées détenues sont à comparer aux liquidités disponibles. L'évolution des fonds (affectation, utilisation, produits internes) est publiée en détail avec les explications correspondantes.

Des limitations (restrictions) canalisent l'utilisation des éléments de la fortune/affectations engagés, respectivement les limitent. Les conditions attestent d'un droit de restitution des avoirs transférés qui peuvent être utilisés par le cédant au cas où un événement incertain déterminé surviendrait et ils doivent aussi être présentés en tant qu'engagement au moment de leur réception.

Le Groupe suisse des paraplégiques et les organisations affiliées gèrent les fonds suivants:

Fonds lié «Rééducation intégrale»

Le fonds est constitué par les affectations des bienfaiteurs et un règlement régit l'utilisation de ce fonds. Le capital représente un engagement de prestations envers les bienfaiteurs jusqu'à l'utilisation intégrale correspondante et il est donc présenté sous forme spécifique au passif du bilan en tant que fonds propres. Le conseil de fondation ne peut donc pas décider de lui-même de l'utilisation de ces fonds dans un autre but que celui qui a été fixé dans le règlement.

Fonds lié «Intégration»

Ce fonds est constitué par les affectations des excédents d'exploitation et des produits des titres. Un règlement régit l'utilisation de ce fonds. Le capital constitue un engagement de prestations d'une organisation proche jusqu'à l'utilisation intégrale correspondante et il est donc présenté sous forme spécifique au passif du bilan en tant que capitaux étrangers.

Fonds lié à un objet spécifique «Soutien des bienfaiteurs»

L'Association des bienfaiteurs a transféré CHF 7,0 millions de son capital d'association dans une position des fonds propres liée à un objet spécifique «capital dégagé pour un objet spécifique». Le capital constitue une garantie de l'offre de prestations d'une organisation affiliée et il est donc présenté sous forme spécifique au bilan dans le passif en tant que capitaux étrangers.

Fonds de fondation lié

Ceux-ci sont gérés sous forme distincte par les fondateurs. A l'heure actuelle, il existe quatre fonds: le fonds «Heinz et Madeleine Oppenheimer», le fonds «Heinrich Bühner», le fonds «Dr. Albert Keller Rinderknecht» et le fonds «Herman et Kornelia Winkler», qui ont été instaurés par les fondateurs du même nom. Ce capital de fonds avec des conditions d'objet spécifiques correspond à des avoirs personnifiés et doit être compris comme les réflexions de base d'une fondation (avoirs indépendants avec une personnalité juridique autonome). Le conseil de fondation ne peut pas décider d'une utilisation différente de ces moyens. Le conseil de fondation doit généralement rendre compte de l'utilisation, conformément aux dispositions de l'objet vis-à-vis des autorités, resp. des personnes de surveillance désignées sous la forme d'un rapport annuel. Les actifs immobilisés de ces fonds de fondation (capital d'origine, selon la situation, également les revenus cumulés déduction faite du capital partiellement utilisé) sont présentés séparément dans les actifs. Pour constituer un tel fonds de fondation, il faut disposer d'un capital de fonds d'au moins CHF 0,5 million pour des raisons de matérialité.

Recherche pour paraplégiques suisses SA a obtenu un capital de recherche lié à un objet spécifique de la part de la Confédération au titre de FG 16.

Les fonds précités connaissent des limitations et des conditions de nature variée. Celles-ci sont définies dans la note n° 11 à la page 21.

Instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'est utilisé.

Réserve de réévaluation des fonds propres

Du fait du passage à Swiss GAAP RPC, les immeubles ont été réévalués en fonction de leur objectif de placement à la fin de l'année. La différence entre les frais historiques d'acquisition et le prix actuel sur le marché est présentée en totalité dans le compte de résultat.

Transactions avec des personnes proches

On entend par personnes proches (qu'elles soient physiques ou morales) celles qui sont en mesure d'exercer une influence significative directe ou indirecte sur les décisions financières ou opérationnelles du groupe et sur les personnes qui lui sont proches. Les sociétés qui sont détenues elles-mêmes directement ou indirectement par des personnes proches sont également considérées comme des personnes proches.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan contiennent des engagements éventuels et des droits de nantissement ainsi que d'autres engagements qui ne figurent pas au bilan, notamment des cautions (généralement aux banques créancières), des gages selon l'art. 663b. 2 CO (généralement aux banques créancières) et les contrats de crédit-bail opérationnel (sans les charges d'intérêt). L'évaluation survient au jour de clôture du bilan, sur la base des contrats existants.

Divergence par rapport à la continuité

L'année précédente a été adaptée à la nouvelle présentation de Management Reporting pour 2010 afin de rendre les chiffres comparables. Le chiffre d'affaires 2009 ainsi que les charges d'exploitation 2009 ont été corrigés, des prestations internes au groupe de CHF 2,24 millions de francs étant par ailleurs supprimées.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Bilan

1. Liquidités

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Caisse	74	252
Compte chèques postaux et bancaire	7 340	21 152
Total	7 414	21 404

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

2. Placements financiers à court terme

1 000 CHF	31.12.10	en %	31.12.09	en %	Intervalles
Obligations					
CHF national	0	0%	323	29%	0–30%
CHF étranger	0	0%	0	0%	20–65%
Devises étrangères	0	0%	0	0%	0–20%
Actions					
National	206	39%	602	54%	10–30%
Etranger	0	0%	11	1%	5–25%
Immobiliers indirects	300	56%	0	0%	0–10%
Placements alternatifs	27	5%	182	16%	0–10%
Total	533	100%	1 118	100%	

3. Créances sur livraisons et prestations

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Créances envers		
Caisses maladie et assurances	9 974	8 966
SUVA	5 320	4 208
Communes	764	1 106
Divers	2 003	3 093
Total brut	18 061	17 373
Ducroire	– 516	– 471
Total net	17 545	16 902

Les réévaluations sont calculées de façon homogène selon la structure d'ancienneté des débiteurs.

4. Autres créances

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Impôt préalable, impôt anticipé	103	64
Acomptes aux fournisseurs	887	192
Total	990	256

5. Stocks de marchandises et travaux en cours

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Matériel médical, médicaments	541	883
Matériel orthopédique et utilitaires	264	289
Matériel mécanique et utilitaires	1 366	1 032
Produits alimentaires, shop, matériel de bureau, imprimés	299	151
Matériel utilitaire et d'exploitation, mazout	117	138
Produits en cours	1 378	1 056
Total brut	3 965	3 549
Réévaluations	– 129	– 143
Total net	3 836	3 406

Les réévaluations sont calculées de façon homogène en fonction de la fréquence de rotation.

6. Actifs transitoires

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Annonces de legs	2 450	0
Prestations médicales pas encore facturées	579	480
Autres	352	500
Total	3 381	980

Les héritages et legs ouverts mais pas encore versés resp. appliqués sont passés au cours de l'année d'ouverture avec effet sur le résultat dans la mesure où ils sont évaluables. Au cours de l'exercice 2010, les legs annonces et affectés en faveur de la Fondation suisse pour paraplégiques sont passés pour la première fois en transitoires. Il a été renoncé à procéder au Restatement de l'année précédente.

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

7. Placements financiers et participations

7.1 De l'exercice

1 000 CHF	Placements financiers à long terme	Prêts à des tiers	Prêts à des organisations d'utilité publique	Prêts à des personnes proches	Participations	Total
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.10	9 627	2 729	1 300	758	821	15 235
Investissements	10 584	568	0	0	0	11 152
Cessions	- 8 627	- 745	0	0	0	- 9 372
Produits des participations minoritaires *	0	0	0	0	256	256
Etat au 31.12.10	11 584	2 552	1 300	758	1 077	17 271
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.10	- 6 627	- 1 599	- 100	0	- 5	- 8 331
Amortissements	- 542	- 252	- 341	0	- 45	- 1 180
Cessions	6 627	312	0	0	0	6 939
Etat au 31.12.10	- 542	- 1 539	- 441	0	- 50	- 2 572
Valeurs comptables nettes au 31.12.10	11 042	1 013	859	758	1 027	14 699
Valeurs comptables nettes au 31.12.09	3 000	1 130	1 200	758	816	6 904
dont gagées	0	0	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	10 200	2 300	1 300	750	0	14 550

En ce qui concerne les placements financiers à long terme, il s'agit d'un prêt du Centre suisse pour paraplégiques à la société AMTS à Luzern ainsi que de la Fondation suisse pour paraplégiques à Swiss Alp Resort SA, Grindelwald, qui a été repris. Les prêts à des tiers concernent un prêt sans intérêt accordé aux paraplégiques qui sont généralement garantis par un gage foncier. Du fait de la liberté des intérêts, le prêt a été concédé à un intérêt cumulé de 3%. Cette décote est présentée dans les réévaluations. En ce qui concerne le prêt à la Fondation Wohnen im Alter (organisation d'utilité publique), une correction de valeur de CHF 200 000 a été réalisée. Le prêt aux personnes proches a été concédé au président d'honneur Dr méd. Dr. rer. nat. h. c. Guido A. Zäch.

Deux prêts à des organismes d'utilité publique ont été concédés. La réévaluation de CHF 100 000 a été opérée sur la base d'une émission de créance allouée en 2008 pour la fin 2016. Ces deux participations concernent d'une part le Joint-Venture du Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA avec l'hôpital cantonal de Lucerne, Radiologie Luzern Land SA, ainsi qu'une participation du Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA dans la Compagnie de navigation Sempachersee SA en liquidation, les deux étant consolidées selon la méthode en Equity. La participation de 50% dans Radiologie Luzern Land SA, Sursee, sera consolidée selon l'Equity Methode. L'augmentation de la valeur de la participation contient la croissance en valeur des deux dernières années.

Cette présentation a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

7.2 De l'année précédente

1 000 CHF	Placements financiers à long terme	Prêts à des tiers	Prêts à des organisations d'utilité publique	Prêts à des personnes proches	Participations	Total
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.09	9 282	2 619	1 300	758	548	14 507
Investissements	345	110	0	0	0	455
Cessions	0	0	0	0	0	0
Produits des participations minoritaires *	0	0	0	0	273	273
Etat au 31.12.09	9 627	2 729	1 300	758	821	15 235
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.09	- 6 282	- 1 572	- 100	0	- 5	- 7 959
Amortissements	- 345	- 27	0	0	0	- 372
Cessions	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.09	- 6 627	- 1 599	- 100	0	- 5	- 8 331
Valeurs comptables nettes au 31.12.09	3 000	1 130	1 200	758	816	6 904
Valeurs comptables nettes au 31.12.08	3 000	1 047	1 200	758	543	6 548
dont gagées	0	0	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	6 900	1 100	1 300	750	0	10 050

* Le produit de la participation dans Radiologie Luzern Land SA a été présenté, l'année passée, à un niveau insuffisant de CHF 0,25 million. La correction est réalisée maintenant.

8. Immobilier à des fins de placement

1 000 CHF	2010	2009
Valeur vénale au 01.01.	61 552	66 243
Frais de placement, état au 01.01.	69 953	74 644
Entrées sur achats et héritages	0	779
Entrées sur investissements	415	279
Cessions	- 450	- 5 749
Frais de placement cumulés au 31.12.	69 918	69 953
Total des variations nettes des frais de placement	- 35	- 4 691
Réévaluation au 01.01.	- 8 401	- 8 401
Surévaluations	590	0
Dévaluations	- 3 431	0
Cessions	0	0
Réévaluations cumulées au 31.12.	- 11 242	- 8 401
Total des variations nettes des réévaluations	- 2 841	0
Valeur vénale au 31.12.	58 676	61 552
dont gagées	9 805	9 805
Valeur d'assurance incendie	86 844	82 190

Tous les immeubles (de la fondation comme des filiales Amor SA société immobilière et Hôtel Herisau) ont été réévalués au 31 décembre 2010 par BDO SA Zurich. La réévaluation a débouché sur certaines variations importantes par rapport à l'année précédente.

Les immeubles reçus au titre d'héritage ont été vendus au cours du 1^{er} trimestre 2010 à leur valeur de placement. Aucune plus-value sur la vente n'a donc été dégagée en 2010.

9. Immobilisations corporelles

9.1 De l'exercice

1 000 CHF	Terrains	Bâtiments	Immobilisations, équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, machines, Œuvres d'art	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs d'acquisition								
Etat au 01.01.10	20 692	143 747	256 087	46	11 885	4 805	2 608	439 870
Investissements	0	0	5 723	636	843	739	153	8 094
Cessions/désactivation	0	0	- 1 898	- 25	- 448	- 2 450	- 249	- 5 070
Reclassement	0	0	- 423	0	636	- 260	47	0
Etat au 31.12.10	20 692	143 747	259 489	657	12 916	2 834	2 559	442 894
Amortissements cumulés								
Etat au 01.01.10	0	- 23 047	- 145 991	0	- 7 650	- 3 697	- 1 855	- 182 240
Amortissements	0	- 1 916	- 16 104	0	- 1 155	- 681	- 341	- 20 197
Cessions/désactivation	0	0	1 277	0	244	2 449	174	4 144
Reclassement	0	365	- 288	0	- 444	357	10	0
Etat au 31.12.10	0	- 24 598	- 161 106	0	- 9 005	- 1 572	- 2 012	- 198 293
Valeurs comptables nettes au 31.12.10								
31.12.10	20 692	119 149	98 383	657	3 911	1 262	547	244 601
31.12.09	20 692	120 700	110 096	46	4 235	1 108	753	257 630
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0	0	0	0
dont gagées	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'assurances								359 209

Les terrains non bâtis de CHF 4,56 millions se trouvent à Nottwil. En ce qui concerne les bâtiments, il s'agit de la construction brute des deux bâtiments d'exploitation CSP et GZI à Nottwil. L'extension intérieure et les installations des deux bâtiments

d'exploitation sont présentées dans les immobilisations et équipements. Les recompositions ont été rendues nécessaires du fait de l'adaptation à la composition du nouveau Management Reporting.

9.2 De l'année précédente

1 000 CHF	Terrains	Bâtiments	Immobilisations, équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, machines, Œuvres d'art	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs d'acquisition								
Etat au 01.01.09	20 692	143 747	252 194	0	13 120	5 892	2 500	438 145
Investissements	0	0	2 549	46	430	534	199	3 758
Cessions	0	0	- 282	0	- 587	- 1 239	- 91	- 2 199
Reclassement	0	0	1 626	0	- 1 078	- 382	0	166
Etat au 31.12.09	20 692	143 747	256 087	46	11 885	4 805	2 608	439 870
Amortissements cumulés								
Etat au 01.01.09	0	- 20 765	- 129 409	0	- 7 715	- 4 427	- 1 607	- 163 923
Amortissements	0	- 1 917	- 16 211	0	- 898	- 710	- 302	- 20 038
Cessions	0	0	223	0	389	1 219	56	1 887
Reclassement/saisie	0	- 365	- 594	0	574	221	- 2	- 166
Etat au 31.12.09	0	- 23 047	- 145 991	0	- 7 650	- 3 697	- 1 855	- 182 240
Valeurs comptables nettes au 31.12.09								
31.12.09	20 692	120 700	110 096	46	4 235	1 108	753	257 630
31.12.08	20 692	122 982	122 785	0	5 405	1 465	893	274 222
dont crédit-bail financier	0	0	144	0	0	0	0	144
dont gagées	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'assurances								351 935

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

10. Immobilisations incorporelles

10.1 De l'exercice

1 000 CHF	Logiciel d'exploitation	Marques, brevets, divers	Goodwill	Total
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.10	4 613	0	0	4 613
Investissements	1 487	18	0	1 505
Cessions	- 1 146	0	0	- 1 146
Reclassement	0	0	0	0
Etat 31.12.10	4 954	18	0	4 972
Amortissements cumulés				
Etat au 01.01.10	- 3 471	0	0	- 3 471
Amortissements	- 605	0	0	- 605
Cessions	1 104	0	0	1 104
Reclassement	0	0	0	0
Etat au 31.12.10	- 2 972	0	0	- 2 972
Valeurs comptables nettes au 31.12.10				
1 982	18	0	2 000	
au 31.12.09	1 142	0	0	1 142
dont crédit-bail financier	0	0	0	0
dont gagées	0	0	0	0
Valeurs d'assurances				4 925

Le logiciel d'exploitation contient des applications sectorielles et d'exploitation spécifiques à tout le groupe ainsi qu'aux organisations affiliées. Toutes les marques du Groupe suisse des paraplégiques et des organisations affiliées ont été inscrites en 2010 au registre de la propriété intellectuelle au nom de l'association correspondante.

10.2 De l'année précédente

1 000 CHF	Logiciel d'exploitation	Marques, brevets, divers	Goodwill	Total
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.09	4 641	0	0	4 641
Investissements	702	0	0	702
Cessions	- 564	0	0	- 564
Reclassement	- 166	0	0	- 166
Etat au 31.12.09	4 613	0	0	4 613
Amortissements cumulés				
Etat au 01.01.09	- 3 722	0	0	- 3 722
Amortissements	- 479	0	0	- 479
Cessions	564	0	0	564
Reclassement	166	0	0	166
Etat au 31.12.09	- 3 471	0	0	- 3 471
Valeurs comptables nettes au 31.12.09				
1 142	0	0	1 142	
au 31.12.08	919	0	0	919
dont crédit-bail financier	0	0	0	0
dont gagées	0	0	0	0
Valeurs d'assurances				4 925

11. Actifs immobilisés liés (avoirs des fonds)

1 000 CHF	Fonds de tiers				Fonds de proches			2010	2009 *
	«Dr. Albert Rinderknecht Fonds»	«Heinrich Bühler Fonds»	«Heinz et Madeleine Oppenheimer Fonds»	«Hermann et Kornelia Winkler Fonds»	Fonds «Recherches»	Fonds «Intégration»	Fonds «Soutien des bienfaiteurs»		
Valeurs d'acquisition									
Etat au 01.01.	4 906	2 099	1 579	0	0	16 782	0	25 366	24 670
Adaptation	0	0	- 116	0	0	0	0	- 116	0
Entrées sur produits	0	0	0	494	865	0	7 000	8 359	0
Utilisation selon la destination	0	0	- 75	0	0	0	0	- 75	- 388
Valorisation au prix du marché	- 129	- 54	83	0	0	976	0	876	1 084
Etat au 31.12.	4 777	2 045	1 471	494	865	17 758	7 000	34 410	25 366

* La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

Les placements liés à un objet spécifique resp. les fonds des sociétés du groupe, des organisations affiliées et de tiers sont décrits à la page 15. La Fondation suisse pour paraplégiques va ériger en 2011 un fonds de titres en faveur de son fonds «Rééducation intégrale».

Le fonds «Dr. Albert Rinderknecht» détermine que les produits peuvent être utilisés jusqu'en 2029 en faveur de l'objet général de la fondation. Le capital pourra être utilisé en faveur de l'objet général de la fondation en 2030.

Le fonds «Heinrich Bühler» détermine que les produits peuvent être utilisés en faveur de l'objet général de la fondation, que le capital ne peut être utilisé que sur demande motivée et avec le consentement de l'exécuteur testamentaire.

Jusqu'ici, il a été renoncé à utiliser les produits de ces deux fonds.

Le fonds «Heinz et Madeleine Oppenheimer» détermine que le capital et les produits peuvent servir principalement aux paraplégiques de confession israélite et ensuite seulement aux paraplégiques citoyens ou résidents dans les cantons BL et BS.

Toutes les aides directes mentionnées de la fondation qui ont été accordées en 2010 selon le règlement de soutien et qui répondent aux obligations susmentionnées ont été débitées de ce fonds à la fin 2010. Les retraits sont présentés sous forme distincte dans le compte de résultat.

Le «Fonds Hermann et Kornelia Winkler» peut être versé en dix annuités identiques en faveur du but général de la fondation. La première annuité sera tirée en 2011.

Les fonds des sociétés du groupe et des organisations affiliées figurent à la page 15.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

12. Crédits d'impôts latents

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Crédits d'impôts latents sur pertes	60	60
Dissolution/utilisation	- 60	0
Total	0	60

Certaines sociétés du groupe ne sont pas exonérées d'impôts. Les reports fiscaux de pertes ont pu – lorsqu'ils ont pu être passés à l'actif – être imputés dans leur intégralité à la fin 2010.

Reports fiscaux de pertes

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Expiration à 1 an	0	255
Expiration à 2 – 3 ans	0	0
Expiration à 4 – 7 ans	0	0
Total	0	255

Les présentations 2009 ont été adaptées à la nouvelle décomposition pour 2010.

13. Engagements financiers à court terme

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Comptes courants bancaires	0	0
taux d'intérêts pondérés	n/a	n/a
Dettes bancaires échues à moins d'un an	0	10 000
taux d'intérêts pondérés	0,00%	0,86%
Dettes issues de leasings financiers venant à échéance dans les 12 mois	0	46
Total	0	10 046

En 2010, les engagements financiers à court terme ont été requis uniquement en cours d'année. Pour les emprunts bancaires à la fin 2009, il s'agit d'avances fermes à base de Libor sans garanties. Les prêteurs sont la Banque cantonale de Lucerne, le Credit Suisse et l'UBS.

14. Engagements sur livraisons et prestations

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Engagements envers autres tiers	6 278	7 588
collectifs, hôpitaux publics compris	678	340
Total	6 956	7 928

15. Autres engagements à court terme

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Acomptes de contributions de bienfaiteurs pour l'année suivante	49 260	48 339
Acomptes de clients, dépôts de patients	538	2 776
Caisse de pension	235	4
Autres engagements pour charges sociales	249	1 057
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	258	571
Autres engagements à court terme	65	618
Total	50 605	53 365

Les entrées de paiements pour les cotisations annuelles des membres 2011 dans l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques ont progressé de près de 2%. L'adhésion annuelle porte sur l'année civile.

16. Passifs transitoires

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Avoirs de vacances, d'horaire flexible et d'heures supplémentaires	3 716	3 341
Caisse de pension	0	0
Livraisons et prestations non facturées	3 300	4 243
Total	7 016	7 584

17. Provisions à court terme

1 000 CHF	Soutiens directs	Réorganisation	Fêtes de jubilé 2010	Litiges juridiques et divers	2010	2009
Etat au 01.01.	6 560	1 176	570	369	8 675	10 134
Utilisation sans effet sur le compte de résultat	0	0	0	0	0	0
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	- 4 000	- 1 131	- 570	- 123	- 5 824	- 2 029
Constitution avec effet sur le compte de résultat	231	721	80	24	1 056	30
Reclassements	0	0	0	0	0	540
Etat au 31.12.	2 791	766	80	270	3 907	8 675

En ce qui concerne les soutiens directs, les demandes de soutien pas encore reçues mais qui reposent sur des accidents en 2010 ont été recalculées. Les demandes en cours de soutien sont saisies dans les créanciers.

De nouvelles provisions pour la réorganisation du système d'information des cliniques resp. son suivi ont été constituées sous frais de réorganisation.

18. Impôts sur le revenu

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Impôts sur le revenu au cours de l'exercice	10	15
Total	10	15

La plupart des sociétés du groupe et des organisations affiliées sont exonérées d'impôts. Orthotec SA, Hôtel Herisau SA, Amor SA société immobilière ainsi que Management Services suisse pour les paraplégiques sont imposées sous forme ordinaire. La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

19. Engagements financiers à long terme

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Dettes bancaires à long terme	3 400	5 350
taux d'intérêts pondérés	3,24%	2,39%
Dettes issues de leasings financiers		
– 1 à 5 ans	0	48
– au-delà de 5 ans	0	0
Total	3 400	5 398

Echéances des dettes bancaires à long terme

– de 1 à 5 ans	3 400	0
– de plus de 5 ans	0	5 350
Total	3 400	5 350

En ce qui concerne les engagements bancaires restants à long terme, il s'agit d'hypothèques sur des immeubles de placement à Herisau (année précédente par rapport à des immeubles de placement à Berne).

La fête de jubilé 2010 pour les patients a été reportée au deuxième trimestre 2011. Les provisions pour litiges contiennent des frais juridiques en vue du remembrement à Nottwil. La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

Liquidités

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Liquidités	7 414	21 847
Dettes financières à court terme	0	- 10 046
Dettes financières à long terme	- 3 400	- 5 398
Liquidités nets d'exploitation	4 014	6 403
Fonds liés à l'objet	34 410	24 923
Total des liquidités	38 424	31 326

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

20. Utilité économique/obligations économiques et frais de prévoyance selon Swiss GAAP RPC 16

20.1 De l'exercice

1 000 CHF	Excédent/ découvert	Part économique des organisations			Cotisations limitées à la période	Frais de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.10	31.12.10	31.12.09	Variation		31.12.10	31.12.09
«Caisse complémentaire SPZ» patronale	2 763	0	0	0	0	0	0
Caisse de pension SPG	0	0	0	0	5 792	5 792	5 342
Caisse de pension ASMC	0	0	0	0	245	245	250
Plans de prévoyance avec excédent *	0	0	0	0	6 037	6 037	5 592
Caisse de pension Hotela (prorata)	- 59	0	0	0	33	33	32
Plans de prévoyance avec découvert (prorata)	- 59	0	0	0	33	33	32
Institutions de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	0	0	0
Total	2 704	0	0	0	6 070	6 070	5 624

* excédent par rapport à la réserve de variation de cours

20.2 De l'année précédente

1 000 CHF	Excédent/ découvert	Part économique des organisations			Cotisations limitées à la période	Frais de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.09	31.12.09	31.12.08	Variation		31.12.09	31.12.08
«Caisse complémentaire SPZ» patronale	2 296	0	0	0	0	0	0
Caisse de pension SPG	0	0	0	0	5 342	5 342	4 661
Caisse de pension ASMC	0	0	0	0	250	250	442
Plans de prévoyance avec excédent *	0	0	0	0	5 592	5 592	5 103
Caisse de pension Hotela (prorata)	- 63	0	0	0	32	32	96
Plans de prévoyance avec découvert (prorata)	- 63	0	0	0	32	32	96
Institutions de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	0	0	0
Total	2 233	0	0	0	5 624	5 624	5 199

* excédent par rapport à la réserve de variation de cours

Il n'existe aucune réserve de cotisation de l'employeur, que ce soit au cours de l'exercice actuel ou de l'exercice précédent.

21. Provisions à long terme

1 000 CHF	Retraites anticipées	Versements anticipés membres de longue durée	Cadeaux de fidélité	2010	2009
Etat au 01.01.	7 050	14 988	2 454	24 492	24 474
Dissolution sans effet sur le compte de résultat	- 6 769	0	0	- 6 769	0
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	- 281	- 307	- 7	- 595	- 521
Constitution sans effet sur le compte de résultat	0	1 138	0	1 138	0
Constitution avec effet sur le compte de résultat	0	1 289	59	1 348	1 079
Transfert aux provisions à court terme	0	0	0	0	- 540
Etat au 31.12.	0	17 108	2 506	19 614	24 492

La caisse de pension du GSP a créé en 2010 le règlement pour la retraite anticipée et la FSP a versé CHF 6,8 millions à la caisse de pension en tant que montant de base unique. Les frais courants seront facturés à l'avenir chaque année à l'employeur par la caisse de pension.

L'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques statue sur les adhésions à vie. Celles-ci sont passées en transitoire dans les livres de l'Association des bienfaiteurs pendant la période correspondante. Les liquidités correspondantes ont déjà été reçues par la fondation même si elle ne peut pas encore les enregistrer en tant que produits. Etant donné qu'il s'agit d'acomptes sur des adhésions de longue durée, ces acomptes ont été affectés aux provisions à long terme. La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

22. Provisions pour impôts latents

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Crédits d'impôts latents sur différences temporelles	2 647	2 971
Total	2 647	2 971

La fondation et quelques filiales ainsi que des organisations affiliées sont exonérées d'impôts. Les sociétés présentées dans la note n° 18 sont imposées normalement. Les créances fiscales latentes sur des différences temporelles au sein de ces sociétés reposent sur différentes valeurs de bilan fiscal en termes de réévaluations et d'amortissements. Les immeubles de rendement sont soumis à des créances latentes relatives à l'impôt sur les plus-values foncières en fonction de l'environnement fiscal du canton de domiciliation des immeubles correspondants.

23. Fonds liés

1 000 CHF	Fonds de tiers				Fonds de proches			2010	2009 *
	«Dr. Albert Rinderknecht Fonds»	«Heinrich Bührer Fonds»	«Heinz et Madeleine Oppenheimer Fonds»	«Hermann et Kornelia Winkler Fonds»	Fonds «Recherches»	Fonds «Intégration»	Fonds «Soutien des bienfaiteurs»		
Valeurs d'acquisition									
Etat au 01.01.	1 800	2 009	1 301	0	0	16 782	0	21 892	21 952
Entrée de nouveaux fonds	0	0	0	494	3 483	976	7 000	11 953	0
Utilisation selon la destination	0	0	- 75	0	- 2 618	0	0	- 2 693	- 388
Réévaluation	0	0	- 115	0	0	0	0	- 115	328
Etat au 31.12.	1 800	2 009	1 111	494	865	17 758	7 000	31 037	21 892

* La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

Les valeurs patrimoniales des fonds liés ainsi que les interprétations sont présentées à la note n° 11 à la page 21. Les engagements enregistrés au passif indiquent la valeur d'origine en cas de dévolution d'héritage, resp. de legs, déduction faite de l'éventuelle utilisation du capital légué.

Les entrées dans le fonds de soutien des bienfaiteurs se composent de CHF 6,5 millions de transfert du capital d'association et de CHF 0,5 million d'accumulation de réserves courantes. L'entrée du fonds «Intégration» se compose de CHF 0,24 million de la répartition du capital de l'association et de CHF 0,74 million du compte de fonctionnement.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

24. Capital d'association et résultat annuel des organisations affiliées

Le capital d'association des organisations affiliées ne fait pas partie intégrante du capital d'organisation étant donné que les associations peuvent disposer de leurs avoirs de manière autonome.

L'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques a versé CHF 7,0 millions du capital associatif dans un poste spécifique du capital associatif en tant que capital dégagé pour un objet spécifique (fonds) qui est mentionné à la note n° 23.

L'Association suisse des paraplégiques a déposé CHF 0,24 million du capital de l'association dans le fonds «Intégration».

25. Capital d'organisation

1 000 CHF	Capital de fondation libéré	Réserves de réévaluation	Capital accumulé	Fonds «Rééducation intégrale»	Résultat annuel	2010	2009
Etat au 01.01.	10	13 436	205 776	24 150	1 965	245 337	230 082
Résultat annuel	0	0	0	0	934	934	1 965
Variation de la réserve de réévaluation	0	0	0	0	0	0	- 446
Affectation aux capitaux libres	0	0	1 965	0	- 1 965	0	0
Affectation au capital lié *	0	0	0	0	0	0	386
Affectation au fonds pour rééducation intégrale	0	0	0	12 000	0	12 000	13 350
Différence d'arrondi	0	0	1	0	0	1	0
Etat au 31.12.	10	13 436	207 742	36 150	934	258 272	245 337

* y compris le Restatement (accroissement) «Capital dégagé» de Radiologie Luzern Land SA de CHF 0,25 million.

Le capital de fondation de CHF 10 000 a été versé personnellement en 1975 par le fondateur et pionnier, actuellement président d'honneur Dr. med. Dr. rer. nat. h. c. Guido A. Zäch.

Les réserves de réévaluation contiennent les évaluations des immeubles de rendement aux frais d'acquisition (selon le Code des obligations) au moment du Restatement à Swiss GAAP RPC au 31 décembre 2007.

Le fonds «Rééducation intégrale» est un fonds de l'entreprise en vue de la garantie d'existence à moyen et à long terme de l'ensemble. Conformément au règlement, le fonds est constitué par des versements du compte courant, par des dons spécifiques et par des legs. Les avoirs du fonds sont investis en titres et en immeubles de rendement. L'utilisation, resp. le retrait de fonds relève de la compétence du conseil de fondation.

Le fonds «Rééducation intégrale» a pour but de garantir

- les prestations sur le plan qualitatif et quantitatif de la fondation et de ses filiales en faveur des paraplégiques, indépendamment du fait que les prestations sont remboursées par des assurances, des caisses maladie et les pouvoirs publics;
- l'extension du réseau de prestations en vue de couvrir les besoins actuels et futurs des paraplégiques au sens de l'objet de la fondation, avec comme objectif une rééducation intégrale;
- l'extension géographique du réseau de prestations à toute la Suisse afin que les paraplégiques puissent accéder aux mêmes prestations, indépendamment de leur domicile;
- l'existence de l'ensemble en cas de résultats extraordinaires.

Compte de résultat

26. Cotisations des bienfaiteurs, dons, héritages et legs

1 000 CHF	2010	2009
Cotisations de donateurs	63 667	62 498
Dons	2 242	2 075
Héritages et legs	7 969	5 994
Total	73 878	70 567

27. Produits sur prestations de services et ventes

1 000 CHF	2010	2009
Prestations médicales	88 730	88 799
Chiffres d'affaires commerciaux	13 965	13 325
Transformation de véhicules	1 626	1 671
Formations	1 861	1 555
Autres prestations de services	1 876	1 866
Total	108 058	107 216

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

28. Produits des pouvoirs publics

1 000 CHF	2010	2009
Produits pour recherche liée à l'objet	2 912	1 444
Produits pour prestations médicales	709	356
Produits pour autres prestations	2 642	2 585
Total	6 263	4 385

Les recettes des autres prestations sont principalement des compensations de l'Office fédéral des assurances (OFA) en faveur de l'Association suisse des paraplégiques.

29. Autres produits

1 000 CHF	2010	2009
Produits de la gastronomie	5 426	5 991
Produits d'hôtellerie	2 249	1 818
Produits de locations	1 037	1 125
Produits de parkings	665	668
Produits divers	3 816	2 267
Total	13 193	11 869

En ce qui concerne les autres produits, il s'agit notamment de prestations de services à des tiers telles que l'imputation de la gestion de la caisse de pension, de produits d'annonces dans le magazine Paraplégie, de produits de chauffage à distance ainsi que de l'inscription à l'actif de frais de projets dans le Fundraising et dans les œuvres d'art.

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

30. Réductions de recettes

1 000 CHF	2010	2009
Pertes sur débiteurs	54	93
Constitution/dissolution de ducroire	70	- 189
Total	124	- 96

31. Prestations de soutien et soutiens aux bienfaiteurs

1 000 CHF	2010	2009
Prestations de soutien		
directement à des handicapés moteurs, nettes	10 248	7 334
dans le domaine de la Solidarité	468	794
dans le domaine de la Médecine	0	0
dans le domaine de l'Intégration et		
accompagnement à vie	2 943	2 528
dans le domaine de la Recherche	1 528	1 656
Dissolution de provision	- 4 000	0
Total	11 187	12 312

En ce qui concerne la dissolution de la provision de CHF 4 millions, il s'agit de la provision de l'AdB pour les soutiens directs. A la place de cette provision, l'AdB dispose désormais d'un capital dégagé lié de CHF 7 millions. Les soutiens directs (nets) contiennent également les remboursements partiels ultérieurs des soutiens accordés par les assurances et les caisses maladie, mais pas les frais hospitaliers du CSP assumés par la Fondation pour paraplégiques de CHF 3,9 millions (année précédente CHF 2,9 millions).

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

32. Frais de marchandises et de prestations de services

1 000 CHF	2010	2009
Achats de marchandises	173	78
Variations de stocks	- 70	11
Prestations de services médicaux	16 428	16 326
Prestations de services orthopédiques	702	667
Frais de denrées alimentaires	2 959	3 107
Autres frais de marchandises et		
de prestations de services	887	910
Total	21 079	21 099

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

33. Frais de personnel

1 000 CHF	2010	2009
Charges salariales	85 951	79 928
Frais d'assurances sociales	5 810	5 615
Frais de caisse de pension	6 070	5 624
Frais de personnel temporaire	510	640
Autres frais de personnel	2 166	3 110
Total	100 507	94 917
Emplois en moyenne (en équivalents plein temps)	966.2	889.7
Frais de personnel en moyenne	104	107

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

Emplois par domaines

Equivalents plein temps	31.12.10	31.12.09
Solidarité	31.3	40.4
Médecine	824.3	740.7
Intégration et accompagnement à vie	96.6	104.0
Recherche	50.6	44.5
Total	1 002.8	929.6

Emplois par fonctions

Equivalents plein temps	31.12.10	31.12.09
Médecins, universitaires	114.9	98.4
Personnel médical technique	304.6	272.8
Personnel spécialisé de soins	231.6	210.0
Personnel technique administratif	200.2	200.8
Personnel spécialisé en économie	131.9	130.9
Personnel spécialisé technique	19.6	16.7
Total	1 002.8	929.6

Collaborateurs

Nombre de personnes	31.12.10	31.12.09
Médecins, universitaires	135	109
Personnel médical technique	424	356
Personnel spécialisé de soins	329	280
Personnel technique administratif	258	249
Personnel spécialisé en économie	176	177
Personnel spécialisé technique	21	18
Total	1 343	1 189

Les frais de personnel sont conditionnés par l'augmentation du nombre de postes de médecins, du personnel médical et soignant qui ont fourni des prestations supplémentaires ayant des effets sur le résultat par suite de la fourniture de prestations complémentaires. Les taux d'activité des médecins-conseils, du personnel temporaire et des administrateurs/membres du conseil externes ne sont pas compris dans le chiffre de collaborateurs précité alors qu'ils figurent dans les frais de personnel. L'influence sur les charges moyennes n'est toutefois pas significative.

34. Frais d'exploitation et d'entretien

1 000 CHF	2010	2009
Frais domestiques	1 733	2 030
Entretien et réparations	1 974	1 834
Frais pour petits achats	1 552	1 220
Frais de véhicules, assurances comp.	203	183
Frais d'énergie, d'eau et de déchets	1 666	1 511
Total	7 128	6 778

35. Frais de locaux

1 000 CHF	2010	2009
Frais de location	1 200	1 056
Frais de nettoyage	787	807
Frais techniques d'entretien	954	421
Frais de chauffage	446	1 210
Total	3 387	3 494

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

36. Frais de travaux de relations publiques et de Fundraising

1 000 CHF	2010	2009
Publication Paraplégie et frais d'envoi	2 635	2 688
Autres publications et frais d'envoi	32	121
Frais de production de moyens publicitaires	556	60
Sponsoring, Events, manifestations	552	194
Actions sur salons, expositions et stands	39	69
Frais de marketing et de communication	4 324	3 823
Frais de Fundraising	660	268
Total	8 798	7 223

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

37. Frais de gestion et d'informatique

1 000 CHF	2010	2009
Frais généraux de bureau	2 385	2 602
Téléphone, fax, Internet	415	333
Frais de conseil	1 210	1 803
Frais de conseil pour IDS/KIS	4 444	2 780
Frais de révision	347	555
Frais d'informatique	1 984	2 026
Frais de déplacement et de représentation	303	217
Frais d'assurance	514	653
Taxes et impôts	255	288
Total	11 857	11 257

Les frais de conseil pour IDS/KIS disparaissent en 2011.

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

38. Autres frais d'exploitation

1 000 CHF	2010	2009
Dépenses pour patients	419	274
Frais d'hôpitaux	52	37
Autres frais d'exploitation	291	156
Frais hors période	0	47
Total	762	514

39. Autres produits d'exploitation

1 000 CHF	2010	2009
Autres produits d'exploitation	1 424	115
Plus-value sur la vente d'immobilisations corporelles	14	56
Total	1 438	171

Les autres produits d'exploitation se composent de la dissolution de provisions inutiles auprès de la Fondation suisse pour paraplégiques à hauteur de près de CHF 812 000 (voir explication à la note 33, page 48) et de la dissolution de plusieurs comptes transitoires de CHF 610 000 auprès de Centre suisse pour paraplégiques SA.

40. Amortissements

1 000 CHF	2010	2009
Amortissements		
d'immobilisations corporelles	20 197	20 038
d'immobilisations incorporelles	605	479
Total	20 802	20 517

41. Résultat financier

1 000 CHF	2010	2009
Titres (frais, corrections de valeur)	869	460
Frais de devises étrangères	0	0
Frais de compte, frais, intérêts	54	61
Intérêts sur prêts bancaires	177	2 863
Total des frais financiers	1 100	3 384
Produits des titres et des participations	348	1 714
Titres (réévaluations)	123	363
Produits sur devises étrangères	32	0
Intérêts sur prêts	621	74
Total des produits financiers	1 124	2 151
Résultat financier	24	- 1 233

Le résultat financier du fonds lié est porté dans la note n° 43.

Au cours de l'année précédente, des produits de la vente de Landhaus Paracelsus SA à Bad Ragaz étaient compris dans les revenus de participation de CHF 1,3 million.

42. Résultat sur immobilier à des fins de placement

1 000 CHF	2010	2009
Frais de personnel (des concierges)	40	44
Frais de gestion	372	374
Frais d'entretien	775	885
Frais financiers	138	408
Amortissement/Impairment	2 841	0
Total frais	4 166	1 711
Produits des locations	3 139	2 953
Total des produits	3 139	2 953
Total	- 1 027	1 242

Les divers Impairments des immeubles sont à imputer à de nouveaux facteurs exogènes, notamment à Herisau du fait de la zone de risque d'inondations nouvellement identifiée.

Avec une valeur de placement de CHF 58,7 millions, le rendement brut du capital investi atteignait, à la fin 2010, près de 5,3% (année précédente 4,8%).

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

43. Résultat sur fonds liés

1 000 CHF	2010	2009
«Fonds Dr. Albert Rinderknecht»		
– Produits	43	73
– Charges	– 172	– 76
«Fonds Heinrich Bühler»		
– Produits	18	37
– Charges	– 73	0
«Fonds Heinz et Madeleine Oppenheimer»		
– Produits	13	9
– Charges	– 46	0
– Retrait de fonds	75	388
Fonds «Intégration»		
– Produits	91	200
– Charges	– 3	– 4
– Affectation de fonds	– 97	– 85
Fonds «Projekt SPF Art. 16 FG»		
– Produits	5	0
– Charges	0	0
– Affectation de fonds	0	0
Fonds «Soutien des bienfaiteurs»		
– Produits	0	0
– Charges	0	0
– Affectation de fonds	– 500	0
Total	– 646	542

Nous renvoyons aux notes n° 11 et n° 23. L'accès au fonds «Hermann et Kornelia Winkler» et à celui du «Soutien des bienfaiteurs» n'est intervenu qu'à la fin 2010.

44. Charges fiscales

1 000 CHF	2010	2009
Impôt sur le bénéfice sur Résultat annuel	38	50
Variation des avoirs/dettes fiscaux latents	– 268	326
Total	– 230	376

En raison des valeurs vénales inférieures des immeubles de placement, les impôts latents sur les terrains, resp. les plus-values, se sont corrélativement réduits, ce qui aboutit au montant correspondant (voir également les notes 8, 18 et 22).

45. Affectation au fonds lié «Rééducation intégrale»

1 000 CHF	2010	2009
Etat au 01.01.	24 150	10 800
Affectation	12 000	13 350
Retrait	0	0
Etat au 31.12.	36 150	24 150

L'affectation a été approuvée par le conseil de fondation lors de sa séance du 31 mars 2011.

46. Frais sur fournitures de prestations selon Swiss GAAP RPC 21

1 000 CHF	2010	2009
Frais de projet (Sociétés du groupe et organisations affiliées)		
Prestations directes de soutien	11 187	12 312
Frais de marchandises et de prestations de services	21 017	21 038
Frais de personnel	95 118	89 685
Frais d'exploitation et d'entretien	7 051	6 621
Frais de locaux	3 289	2 700
Frais de marketing	949	1 339
Frais de gestion et d'informatique	9 682	8 322
Autres charges et produits d'exploitation	– 676	343
Amortissements d'immobilisations corporelles	20 802	20 517
Total des frais de projet	168 419	162 877
Frais administratifs (Fondation et association de donateurs)		
Frais de marchandises et de prestations de services	62	61
Frais de personnel	5 389	5 232
Frais d'exploitation et d'entretien	77	157
Frais de locaux, bâtiments d'exploitation comp.	98	794
Travaux de relations publiques/Fundraising	7 849	5 884
Frais de gestion et d'informatique	2 175	2 935
Total des frais administratifs	15 650	15 063
Total des frais d'exploitation	184 069	177 940

Les frais administratifs de près de CHF 15,6 millions en comparaison avec les frais totaux d'exploitation de CHF 184,1 millions se montent à 8,5% (année précédente 8,5%). Le rapport de prestations selon Swiss GAAP RPC 21 figure dans les principaux chiffres des prestations (page 2) ainsi que dans le rapport d'activité séparé.

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

47. Engagements éventuels

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Garanties et cautions	8 439	0
Autres engagements éventuels	5 318	717
Engagements sur loyer de moins d'1 an	0	23
Engagements sur loyer de plus d'1 an	0	0

En ce qui concerne les garanties et les cautions, il s'agit d'engagements éventuels envers la société AMTS à Lucerne. Les autres engagements éventuels concernent des contrats de travail à durée déterminée, des engagements contractuels d'achats ainsi que des contrats de maintenance qui ne sont pas résiliables dans un délai de douze mois resp. avant le 31 décembre 2011.

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

48. Droits de gage

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Titres grevés d'un droit de gage	99	214
Immeubles grevés d'un droit de gage	9 680	9 805
Total	9 779	10 019

49. Crédit-bail opérationnel

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Engagements		
– échus jusqu'à 1 an	158	227
– échus à plus d'1 an	164	579
Total des engagements sur crédit-bail	322	806
Total des charges de crédit-bail de l'année	274	249

Le crédit-bail opérationnel concerne uniquement des appareils de photocopie et des imprimantes réseau pour l'ensemble du groupe.

50. Chaire de la fondation

1 000 CHF	31.12.10	31.12.09
Chaire de fondation		
«Health Science and Health Policy»	5 850	7 300
Total	5 850	7 300

51. Transactions avec des personnes proches

On entend par personnes proches (morales, mais aussi physiques) toutes les organisations relevant du périmètre de consolidation. L'Association ParaHelp, l'Association suisse des paraplégiques et l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques sont englobées dans le périmètre de consolidation et leurs transactions sont consolidées sous forme corrélative.

La contribution de soutien de l'Association suisse des paraplégiques au Swiss Paralympic Committee est restée identique en 2010, avec CHF 0,1 million, et la fondation St. Margrethen-kappelle Nottwil a été soutenue comme l'année passée par la reprise directe des travaux d'entretien courants à hauteur de près de CHF 20 000.

Les indemnités au conseil de fondation, à la direction et aux personnes proches figurent dans le rapport d'activités sous Corporate Governance.

52. Evaluation des risques

Le conseil de fondation a procédé à une nouvelle évaluation des risques lors de sa séance du 16 février 2011. Le processus d'évaluation des risques doit permettre l'identification et l'évaluation précoce des risques ainsi que le recours à des mesures correspondantes. Les risques systématiquement saisis, analysés et priorités ainsi que les mesures/contrôles en découlant sont regroupés dans une matrice de risques et sont évalués chaque année par le conseil de fondation.

53. Evénements ultérieurs au jour de clôture du bilan

Aucun événement qui aurait pu avoir une influence considérable sur les résultats annuels 2010 n'est survenu dans les relations externes du groupe entre la date de clôture du bilan et la date de la publication de cette clôture annuelle. Les changements de structures sont portés à la page 10. Il n'existe aucun autre fait devant obligatoirement être publié conformément à l'art. 663b CO.

54. Approbation des comptes annuels

Le conseil de fondation a approuvé les présents comptes confidentiels du groupe lors de sa séance du 3 mai 2011 et les a libérés en vue de leur remise auprès de l'autorité de surveillance fédérale des fondations, à Berne.

Le conseil de fondation demande à l'autorité de surveillance fédérale des fondations d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION



Rapport de l'organe de révision au Conseil de Fondation suisse pour paraplégiques

Rapport de l'organe de révision sur les comptes du groupe

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Fondation suisse pour paraplégiques et organisations affiliées, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 4 à 31) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance (page 2 ainsi que rapport d'activités séparé) n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément à Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de fondation.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Norbert Kühnis
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Barbara Mebold
Expert-réviseur

Lucerne, le 19 mai 2011



RAPPORT FINANCIER DE LA FONDATION SUISSE POUR PARAPLÉGIQUES

Nouvelle hausse des recettes – Bilan solide et forte réduction des capitaux étrangers

Nouvelle hausse des recettes des bienfaiteurs et des donateurs

Les mesures initiées en 2009 en vue d'augmenter les recettes ont porté leurs fruits en 2010. Les revenus des bienfaiteurs comme des donateurs, resp. des légataires, ont augmenté pour atteindre CHF 6,2 millions.

Réduction des produits de location des filiales et des organisations affiliées

En 2010, les produits de la location de toutes les filiales et organisations affiliées ont été ramenés aux nouveaux indices de référence usuels du secteur et leur régime contractuel a été modifié. Cela a débouché sur une réduction sensible des recettes qui a pu être compensée par les revenus des bienfaiteurs et des donateurs. Au total, les produits ont augmenté de CHF 0,5 million.

Frais stables et EBIT supérieur

Les frais d'exploitation ont augmenté de CHF 0,6 million, ce qui est essentiellement dû aux charges accrues de Fundraising. Les frais contiennent également, et c'est nouveau, les frais directs du département du laboratoire de recherche de Recherche suisse pour paraplégiques SA, dont l'imputation rétroactive dans la Fondation, réalisée au 1^{er} janvier 2010 afin de respecter les dispositions de la loi sur la recherche, n'a pas été accomplie dans son intégralité.

L'EBIT est resté au même niveau à CHF 13,7 millions (16,0% des revenus) du fait des recettes et dépenses supplémentaires linéaires.

Bilan solide et forte réduction des capitaux étrangers

Le capital de l'organisation (fonds propres) a progressé de CHF 12 millions pour atteindre CHF 257 millions, resp. 75% du total du bilan (année précédente 69%).

Au total, les capitaux étrangers ont été réduits de CHF 25,5 millions en 2010 en dépit de frais élevés de renouvellement de CHF 7 millions ainsi que de la reprise du laboratoire de recherche pour un montant net de CHF 0,5 million.

Perspectives 2011

Les augmentations et la densification des prestations en faveur des paraplégiques décidées en 2009 et déployées principalement en 2010 vont déboucher sur des contributions accrues, de sorte que la Fondation ne sera plus en mesure, à l'avenir, de verser des montants importants au fonds «Rééducation intégrale». Les projets nouvellement lancés seront partiellement financés à partir de ce fonds. De nouvelles simplifications des structures et des processus doivent permettre d'accroître l'efficacité du groupe. Nous nous réjouissons de relever ces nouveaux défis.

Pius Bernet
Directeur des finances et Controlling

BILAN

CHF	Note	31.12.10	%	31.12.09 *	%
Actifs					
Liquidités	1	1 107 003	0,3	4 901 763	1,4
Placements financiers à court terme	2	326 605	0,1	799 766	0,2
Créances sur ventes et prestations de services	3	500 211	0,1	1 139 087	0,3
Autres créances	4	368 571	0,1	385 580	0,1
Inventaires	5	100 000	0,0	12 902	0,0
Actifs transitoires	6	2 587 765	0,8	387 572	0,1
Total des actifs circulants		4 990 155	1,4	7 626 670	2,1
Placements financiers et participations	7	55 352 169	16,1	53 709 822	15,0
Immobilier à des fins de placement	8	39 733 948	11,5	41 351 801	11,6
Immobilisations corporelles **	9	234 559 655	68,2	245 601 581	68,8
Immobilisations incorporelles	10	747 582	0,2	116 634	0,0
Placements liés (fortune des fonds)	11	8 787 387	2,6	8 585 027	2,5
Total des actifs immobilisés		339 180 741	98,6	349 364 865	97,9
Total des actifs		344 170 896	100,0	356 991 535	100,0
Passifs					
Engagements financiers à court terme	12	0	0,0	10 000 000	2,8
Dettes sur livraisons et prestations de services	13	6 778 923	2,0	18 163 760	5,1
Autres engagements à court terme	14	49 689 948	14,4	50 256 650	14,1
Passifs transitoires	15	747 209	0,2	1 860 458	0,5
Provisions à court terme	16	2 963 250	0,9	3 235 734	0,8
Total des fonds étrangers à court terme		60 179 330	17,5	83 516 602	23,4
Engagements financiers à long terme	17	3 000 000	0,9	0	0,0
Provisions à long terme	19	17 138 718	5,0	22 074 666	6,2
Provisions pour impôts latents	20	915 324	0,2	1 117 801	0,3
Total des fonds étrangers à long terme		21 054 042	6,1	23 192 467	6,5
Total des fonds étrangers		81 233 372	23,6	106 709 069	29,9
Total des fonds liés à l'objet	21	5 414 485	1,6	5 111 045	1,4
Capital de fondation libéré	22	10 000	0,0	10 000	0,0
Réserves de réévaluation	22	26 166 058	7,6	26 166 058	7,3
Capital libre accumulé	22	194 845 363	56,6	193 928 715	54,3
Capital accumulé lié					
Fonds «Rééducation intégrale»	22	36 150 000	10,5	24 150 000	6,8
Résultat annuel après affectation	22	351 618	0,1	916 648	0,3
Total du capital d'organisation		257 523 039	74,8	245 171 421	68,7
Total des passifs		344 170 896	100,0	356 991 535	100,0

* La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

** Les immobilisations corporelles de Spinal Injury Research (laboratoire) ont été reprises au 1^{er} janvier 2010 par la Fondation suisse pour paraplégiques.
L'année précédente n'a pas été corrigée.

COMPTE D'EXPLOITATION

CHF	Note	2010 *	%	2009	%
Produits					
Contributions de donateurs, dons, héritages et legs	23	73 665 976	85,9	67 368 522	79,0
Produits de location des sociétés du groupe/organisations proches	24	9 485 001	11,1	17 090 864	20,0
Autres produits	25	2 654 527	3,1	832 410	1,0
Réduction des produits		- 800	- 0,0	0	0,0
Total des produits		85 804 704	100,0	85 291 796	100,0
Charges d'exploitation					
Prestations de soutien et avantages aux donateurs	26	- 39 020 168	- 45,5	- 39 116 180	- 45,9
Frais de marchandises	27	- 61 862	- 0,1	- 60 832	- 0,1
Frais de personnel	28	- 5 646 925	- 6,6	- 4 799 821	- 5,6
Frais d'exploitation et d'entretien	29	- 111 497	- 0,1	- 122 939	- 0,1
Frais de locaux	30	- 262 144	- 0,3	- 171 087	- 0,2
Frais de travaux de relations publiques et de Fundraising	31	- 7 849 203	- 9,1	- 7 468 522	- 8,8
Frais de gestion et d'informatique	32	- 2 584 518	- 3,0	- 3 083 954	- 3,6
Autres frais généraux		- 297 205	- 0,3	0	0,0
Autres produits d'exploitation	33	811 797	0,9	0	0,0
Amortissements	34	- 17 061 179	- 19,9	- 16 618 730	- 19,5
Total des charges d'exploitation	39	- 72 082 904	- 84,0	- 71 442 065	- 83,8
Résultat d'exploitation		13 721 800	16,0	13 849 731	16,2
Produits financiers	35	901 515	1,1	2 461 542	2,9
Frais financiers	35	- 1 737 681	- 2,0	- 2 972 827	- 3,5
Résultat sur immobilier à des fins de placement	36	- 594 446	- 0,7	497 319	0,6
Résultat sur fonds liés à l'objet	37	- 142 047	- 0,2	430 883	0,5
Charges fiscales	20	202 477	0,2	0	0,0
Résultat annuel avant affectation de fonds liés à l'objet		12 351 618	14,4	14 266 648	16,7
Affectation au fonds «Rééducation intégrale»	38	- 12 000 000	- 14,0	- 13 350 000	- 15,7
Résultat annuel		351 618	0,4	916 648	1,1

* Le compte de résultat 2010 intègre la reprise de Spinal Injury Research (laboratoire) de la Fondation suisse pour paraplégiques SA au 1^{er} janvier 2010 avec des charges d'exploitation de près de CHF 1,1 million. L'année précédente n'a pas été corrigée.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

CHF	Note	2010	2009
(Méthode indirecte avec liquidités des fonds)			
Flux de trésorerie découlant des activités opérationnelles			
Résultat annuel avant affectation	22	351 618	916 648
Affectation au fonds lié «Rééducation intégrale»	22	12 000 000	13 350 000
Hausse/baisse des réévaluations sur placements financiers et participations	7	1 439 726	190 624
Reévaluation sur immobilier à des fins de placement	8	1 167 853	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	9	17 030 460	16 613 644
Amortissements sur immobilisations incorporelles	10	30 719	5 086
Hausse/baisse des provisions et impôts latents	16, 19, 20	- 5 410 909	- 1 204 724
Variation des créances sur livraisons et prestations	3	638 876	- 760 065
Variation des inventaires	5	- 87 098	232 250
Variation des autres actifs circulants		- 1 710 023	1 125 269
Variation des dettes sur livraisons et prestations	13	- 11 384 837	5 624 705
Variation des autres dettes à court terme et passifs transitoires	14, 15	- 1 679 951	8 202 688
Flux de trésorerie découlant de l'activité opérationnelle		12 386 434	44 296 125
Flux de trésorerie découlant des activités d'investissement			
Investissements de placements financiers et de participations	7	- 3 410 383	- 1 887 067
Désinvestissements de placements financiers et de participations	7	328 310	1 907 844
Investissements en immobilier à des fins de placement	8	0	- 979 521
Désinvestissements en immobilier à des fins de placement	8	450 000	4 050 000
Investissements dans des immobilisations corporelles	9	- 7 015 635	- 1 956 214
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	9	1 027 101	183 907
Investissements dans des immobilisations incorporelles	10	- 661 667	- 121 720
Investissements dans des placements liés à l'objet	11	- 202 360	- 445 028
Flux de trésorerie découlant des activités d'investissement		- 9 484 634	752 200
Free cash flow		2 901 800	45 048 325
Flux de trésorerie découlant des opérations financières			
Hausse/baisse des engagements financiers à court terme	12	- 10 000 000	2 000 000
Hausse/baisse des engagements financiers à long terme	17	3 000 000	- 42 850 000
Hausse/baisse des fonds liés à l'objet	21	303 440	- 387 572
Flux de trésorerie découlant des opérations financières		- 6 696 560	- 41 237 572
Variation des liquidités		- 3 794 760	3 810 753
Etat des liquidités au 01.01.		4 901 763	1 091 010
Etat des liquidités au 31.12.		1 107 003	4 901 763
Variation des liquidités		- 3 794 760	3 810 753

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

De l'exercice

CHF	Situation initiale 01.01.10	Affectation externe	Transfert interne de fonds	Utilisation externe	Situation finale 31.12.10
Fonds de financements propres					
Capital de fondation versé	10 000	0	0	0	10 000
Réserves de réévaluation	26 166 058	0	0	0	26 166 058
Capital accumulé	193 928 715	916 648	0	0	194 845 363
Capital accumulé lié					
Fonds «Rééducation intégrale»	24 150 000	12 000 000	0	0	36 150 000
Résultat annuel	916 648	- 565 030	0	0	351 618
Total du capital d'organisation	245 171 421	12 351 618	0	0	257 523 039

De l'année précédente

CHF	Situation initiale 01.01.09	Affectation externe	Transfert interne de fonds	Utilisation externe	Situation finale 31.12.09
Fonds de financements propres					
Capital de fondation versé	10 000	0	0	0	10 000
Réserves de réévaluation	26 166 058	0	0	0	26 166 058
Capital accumulé	193 162 112	766 603	0	0	193 928 715
Capital accumulé lié					
Fonds «Rééducation intégrale»	10 800 000	13 350 000	0	0	24 150 000
Résultat annuel	766 603	150 045	0	0	916 648
Total du capital d'organisation	230 904 773	14 266 648	0	0	245 171 421

Le **capital de fondation** a été versé le 12 mars 1975 par le fondateur et pionnier Dr. med. Dr. rer. nat. h. c. Guido A. Zäch. Les **réserves de réévaluation** contiennent les évaluations des immeubles de rendement et les évaluations des participations par rapport aux frais d'acquisition (selon le Code des obligations) au moment du Restatement au Swiss GAAP RPC.

Le **capital accumulé** représente les excédents annuels cumulés depuis la création de la fondation.

Le **fonds lié «Rééducation intégrale»** a été constitué suite au passage au Swiss GAAP RPC et est présenté aux pages 15 et 25. Il est alimenté par compte courant.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

Principes d'évaluation

L'annexe suivante aux comptes de l'exercice repose sur des principes d'évaluation qui sont publiés pages 11 à 15.

Bilan

1. Liquidités

CHF	31.12.10	31.12.09
Caisse	2 392	13 936
Banques, Poste	1 104 611	4 887 827
Total	1 107 003	4 901 763

2. Placements financiers à court terme

CHF	31.12.10	in %	31.12.09	in %	Intervalles
Obligations					
CHF national	0	0%	5 136	1%	0–30%
CHF étranger	0	0%	0	0%	20–65%
Devises étrangères	0	0%	0	0%	0–20%
Actions					
National	0	0%	601 148	75%	10–30%
Etranger	0	0%	11 329	1%	5–25%
Immobiliers indirects	300 000	92%	0	0%	0–10%
Placements alternatifs	26 605	8%	182 153	23%	0–10%
Total	326 605	100%	799 766	100%	

Les placements indirects concernent des prêts accordés à des tiers avec des garanties de gage foncier. Les actions de l'année dernière et les placements alternatifs permettent une prise de bénéfices. Le portefeuille libre de titres sera relevé dans le courant 2011 afin d'atteindre les intervalles visés.

Les placements alternatifs au 31 décembre 2010 contiennent des produits dérivés ayant fait l'objet de dons.

3. Créances sur ventes et prestations de services

CHF	31.12.10	31.12.09
Gestion des immeubles	0	130 117
Autres Créances	27 332	0
Sociétés du groupe	441 485	1 008 970
Organisations proches	32 194	0
Total brutes	501 011	1 139 087
Ducroire	– 800	0
Total nettes	500 211	1 139 087

4. Autres créances

CHF	31.12.10	31.12.09
F. Estermann achat inventaire global Eyhof	38 000	151 000
Impôt anticipé	54 883	20 089
Paie anticipé	275 688	0
Organisations proches	0	214 491
Total	368 571	385 580

5. Inventaires

CHF	31.12.10	31.12.09
Matériel ParaShop et ParaBörse	100 000	43 902
Total brut	100 000	43 902
Réévaluation	0	– 31 000
Total net	100 000	12 902

La gamme a été étendue en 2010 et un niveau supérieur de disponibilités a été constitué.

6. Actifs transitoires

CHF	31.12.10	31.12.09
Retrait du fonds Oppenheimer	0	387 572
Annonce de legs	2 449 626	0
Prestations de la période suivante payées d'avance	102 015	0
Autres actifs transitoires	36 124	0
Total	2 587 765	387 572

Pour la première fois au cours de l'exercice 2010, les legs annoncés et affectés à la Fondation suisse pour paraplégiques ont été passés en transitoire. Il a été renoncé à réaliser un Restatement de l'année précédente.

7. Placements financiers et participations

7.1 De l'exercice

CHF	Prêts à des tiers	Prêts aux sociétés du groupe	Prêts à des personnes proches	Prêts à des organisations d'utilité publique	Participations	Total
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.10	2 728 778	0	758 184	1 300 000	50 621 327	55 408 289
Investissements	1 610 383	1 800 000	0	0	0	3 410 383
Cessions	- 639 687	0	0	0	0	- 639 687
Etat au 31.12.10	3 699 474	1 800 000	758 184	1 300 000	50 621 327	58 178 985
Réévaluations cumulées						
Etat au 01.01.10	- 1 598 467	0	0	- 100 000	0	- 1 698 467
Réévaluation	- 357 435	0	0	- 341 494	- 740 797	- 1 439 726
Cessions	31 698	0	0	0	0	31 698
Octrois	279 679	0	0	0	0	279 679
Etat au 31.12.10	- 1 644 525	0	0	- 441 494	- 740 797	- 2 826 816
Valeurs comptables nettes au 31.12.10	2 054 949	1 800 000	758 184	858 506	49 880 530	55 352 169
Valeurs comptables nettes au 31.12.09	1 130 311	0	758 184	1 200 000	50 621 327	53 709 822
dont gagées	0	0	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	5 199 000	4 570 000	750 000	1 300 000	0	11 819 000

En ce qui concerne les prêts à des tiers, il s'agit de prêts sans intérêts accordés aux paraplégiques, qui sont généralement garantis par un gage foncier. Du fait de la liberté des intérêts, le prêt a été concédé à un intérêt cumulé de 3% et cette décote est présentée dans les réévaluations. Sur demande, resp. en fonction des besoins, le conseil de Fondation accorde des prêts aux paraplégiques en tant que soutien direct supplémentaire. Sur demande, resp. en fonction des besoins, le conseil de

Fondation accorde des prêts aux paraplégiques en tant que soutien direct supplémentaire.

Le prêt aux personnes proches a été concédé au président d'honneur Dr. med. Dr. rer. nat. h. c. Guido A. Zäch. Deux prêts ont été accordés à des organisations d'utilité publique. Les réévaluations de CHF 0,35 million représentent des affectations de futurs règlements de dettes à l'amiable. Le tableau des participations est mentionné à la page 40.

7.2 De l'année précédente

CHF	Prêts à des tiers	Prêts aux sociétés du groupe	Prêts à des personnes proches	Prêts à des organisations d'utilité publique	Participations	Total
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.09	2 618 578	243 847	758 184	1 300 000	50 508 457	55 429 066
Investissements	114 700	0	0	0	1 772 367	1 887 067
Cessions	- 4 500	- 243 847	0	0	- 1 659 497	- 1 907 844
Etat au 31.12.09	2 728 778	0	758 184	1 300 000	50 621 327	55 408 289
Réévaluations cumulées						
Etat au 01.01.09	- 1 571 819	0	0	- 100 000	0	- 1 671 819
Réévaluation	- 26 648	0	0	0	0	- 26 648
Cessions	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.09	- 1 598 467	0	0	- 100 000	0	- 1 698 467
Valeurs comptables nettes au 31.12.09	1 130 311	0	758 184	1 200 000	50 621 327	53 709 822
Valeurs comptables nettes au 31.12.08	1 046 759	243 847	758 184	1 200 000	50 508 457	53 757 247
dont gagées	0	0	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	1 100 000	0	750 000	1 300 000	0	3 150 000

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

Participations de la Fondation suisse pour paraplégiques

Société	But *	Nombre/ genre d'actions	Valeur nominale des actions CHF	Capital- actions nominale CHF	Montant des parti- cipations %	31.12.10 Valeur comptable nette CHF	31.12.09 Valeur comptable nette CHF
		unités					
Centre suisse de paraplégiques Nottwil SA, Nottwil	M	2 500 nominatives	10 000	25 000 000	100%	30 705 681	30 386 966
Management Services suisse des paraplégiques SA, Nottwil	IA	100 nominatives	1 000	100 000	100%	158 335	166 363
Recherche suisse des paraplégiques SA, Nottwil	R	100 nominatives	10 000	1 000 000	100%	1 160 722	1 137 619
SIRMED Institut suisse de médecine de secours SA, Nottwil	M	100 nominatives	1 000	100 000	100%	146 243	136 485
Orthotec SA, Nottwil	IA	200 nominatives	1 000	200 000	100%	5 509 996	4 512 516
Paramobil SA, Nottwil	IA	500 nominatives	1 000	500 000	100%	0	748 438
Amor SA Société immobilière, Berne	S, I	4 000 nominatives	50	200 000	100%	3 252 405	3 483 126
Hôtel Herisau SA, Herisau	IA	5 000 nominatives	1 000	5 000 000	100%	8 947 148	10 049 814
Total valeurs comptables nettes						49 880 530	50 621 327

- * S = Solidarité (Fundraising, aides directes, travaux de relations publiques)
M = Médecine (médecine ambulatoire et convalescence, prévention)
IA = Intégration et accompagnement à vie
R = Recherche
I = Investissement à des fins de placement

Les participations sont soumises chaque année à un test d'Impairment. Les frais historiques d'acquisition contiennent le capital de fondation, resp. le prix d'achat plus les cotisations annuelles cumulées de soutien en vue d'éviter tout surendettement. Les sociétés peuvent couvrir leurs frais uniquement grâce

au transfert des cotisations des bienfaiteurs de la fondation. La valeur totale nette comptable est globalement inférieure aux frais historiques d'acquisition, y compris les cotisations annuelles de soutien susmentionnées. L'évaluation des participations dépend donc de la confirmation de Going-Concern de la fondation qui est généralement acceptée et qui est confirmée explicitement dans le budget annuel de l'année suivante. En ce qui concerne l'hôtel Herisau SA, l'immobilier a été réduit de CHF 1 million afin de couvrir le risque d'une participation aux frais pour rénovation après inondation.

8. Immobilier à des fins de rendement

CHF	2010	2009
Valeur vénale au 01.01.	41 351 801	44 422 280
Frais de placement au 01.01.	39 200 385	42 270 864
Entrées dues aux achats	0	250 000
Entrées dues aux investissements	0	279 521
Entrées d'héritages	0	450 000
Cessions des ventes	- 450 000	- 4 050 000
Frais de placement cumulés au 31.12.	38 750 385	39 200 385
Variations nettes des frais de placement	- 450 000	- 3 070 479
Réévaluations cumulées au 01.01	2 151 416	2 151 416
Réévaluations	590 000	0
Réductions de valeur	- 1 757 853	0
Entrées	0	0
Cessions	0	0
Réévaluations cumulées au 31.12.	983 563	2 151 416
Variations nettes des réévaluations	- 1 167 853	0
Valeur vénale au 31.12.	39 733 948	41 351 801
Valeur d'assurance incendie	50 276 800	45 586 500

Tous les immeubles ont été réévalués au 31 décembre 2010 par BDO SA Zurich. La méthode d'évaluation est décrite aux pages 12 et 13.

Les immeubles obtenus par héritage en 2009 ont été revendus à la même valeur au cours du 1^{er} trimestre 2010.

9. Immobilisations corporelles

9.1 De l'exercice

CHF	Terrains	Bâtiments	Immobilisations équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, Machines, Œuvres d'art	Matériel informatique	Total
Valeurs d'acquisition							
Etat au 01.01.10	20 692 200	143 747 126	236 349 567	46 463	2 337 060	103 682	403 276 098
Investissements	0	0	8 224 502	238 860	506 216	20 326	8 989 904
Cessions/désactivation	0	0	- 1 012 783	- 25 561	1 381 400	- 327 681	15 375
Reclassement	0	- 2	- 223 996	0	0	223 998	0
Etat au 31.12.10	20 692 200	143 747 124	243 337 290	259 762	4 224 676	20 325	412 281 377
Amortissements cumulés							
Etat au 01.01.10	0	- 22 681 654	- 133 799 033	0	- 1 131 642	- 62 188	- 157 674 517
Amortissements	0	- 1 916 628	- 14 815 994	0	- 297 406	- 432	- 17 030 460
Investissements	0	0	- 1 974 269	0	0	0	- 1 974 269
Cessions/désactivation	0	30	192 456	0	- 1 428 275	193 313	- 1 042 476
Reclassement	0	0	131 125	0	0	- 131 125	0
Etat au 31.12.10	0	- 24 598 252	- 150 265 715	0	- 2 857 323	- 432	- 177 721 722
Valeurs comptables nettes au 31.12.10	20 692 200	119 148 872	93 071 573	259 762	1 367 353	19 893	234 559 655
Valeurs comptables nettes au 31.12.09	20 692 200	121 065 472	102 550 534	46 463	1 205 418	41 494	245 601 581
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0	0	0
dont gagées	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'assurances							326 382 655

Les terrains non bâtis (près de CHF 4,6 millions) se trouvent tous à Nottwil, essentiellement dans la zone spécifique à CSP et quelques parcelles en bord de lac se trouvent en zone agricole. En ce qui concerne les bâtiments, il s'agit de constructions brutes des deux bâtiments d'exploitation CSP et GZI (Institut Guido A. Zäch). L'extension intérieure et les installations des deux

bâtiments d'exploitation sont présentées dans les immobilisations et équipements.

Les méthodes d'évaluation et d'amortissement des immobilisations corporelles sont expliquées à la page 12. La reclassification a été rendue nécessaire du fait de l'adaptation de la nouvelle décomposition du Management Reporting.

9.2 De l'année précédente

CHF	Terrains	Bâtiments	Immobilisations équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, Machines, Œuvres d'art	Matériel informatique	Total
Valeurs d'acquisition							
Etat au 01.01.09	20 692 200	143 747 124	234 517 457	0	2 450 570	83 700	401 491 051
Investissements	0	2	1 832 110	46 463	57 658	19 982	1 956 215
Cessions	0	0	0	0	- 171 168	0	- 171 168
Etat au 31.12.09	20 692 200	143 747 126	236 349 567	46 463	2 337 060	103 682	403 276 098
Amortissements cumulés							
Etat au 01.01.09	0	- 20 765 026	- 119 305 788	0	- 932 770	- 44 551	- 141 048 135
Amortissements	0	- 1 916 626	- 14 480 510	0	- 198 872	- 17 636	- 16 613 644
Cessions	0	- 2	- 12 735	0	0	- 1	- 12 738
Etat au 31.12.09	0	- 22 681 654	- 133 799 033	0	- 1 131 642	- 62 188	- 157 674 517
Valeurs comptables nettes au 31.12.09	20 692 200	121 065 472	102 550 534	46 463	1 205 418	41 494	245 601 581
Valeurs comptables nettes au 31.12.08	20 692 200	122 982 099	115 211 669	0	1 517 800	39 148	260 442 916
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0	0	0
dont gagées	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'assurances							317 793 755

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

10. Immobilisations incorporelles

CHF	Logiciel d'exploitation	Marques, brevets	2010	2009
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.	873 720	0	873 720	752 000
Investissements	660 317	1 350	661 667	121 720
Cessions	0	0	0	0
Etat au 31.12.	1 534 037	1 350	1 535 387	873 720
Amortissements cumulés				
Etat au 01.01.	- 757 086	0	- 757 086	- 752 000
Amortissements	- 30 708	- 11	- 30 719	- 5 086
Cessions	0	0	0	0
Etat au 31.12.	- 787 794	- 11	- 787 805	- 757 086
Valeurs comptables nettes au 31.12.09	746 243	1 339	747 582	116 634
dont crédit-bail financier			0	0
Valeurs d'assurances			1 530 000	900 000

En ce qui concerne le logiciel d'exploitation, il s'agit d'un programme spécifique en vue de l'acquisition des adresses et des paiements de près de 1,5 million de bienfaiteurs (y.c. les membres des familles). Les principes d'évaluation et d'amortissement sont publiés à la page 13.

La marque «Fondation suisse pour paraplégiques» a été déposée et est passée à l'actif en décembre pour une valeur de CHF 1 350.

11. Placements liés (fortune des fonds)

CHF	Titres «Dr. Albert Rinderknecht Fonds»	Titres «Heinrich Bührer Fonds»	Titres «Heinz et Madeleine Oppenheimer Fonds»	Titres «Hermann et Kornelia Winkler Fonds»	2010	2009
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.	4 905 980	2 099 568	1 579 479	0	8 585 027	8 215 749
Correction du fonds «Heinz und Madeleine Oppenheimer»	0	0	- 115 963	0	- 115 963	0
Entrée de nouveaux fonds	0	0	0	494 400	494 400	8 181
Utilisation selon la destination	0	0	- 74 997	0	- 74 997	- 387 572
Valorisation au prix du marché	- 128 533	- 55 007	82 460	0	- 101 080	748 669
Etat au 31.12.	4 777 447	2 044 561	1 470 979	494 400	8 787 387	8 585 027

Le fonds «Dr. Albert Rinderknecht» détermine que les produits peuvent être utilisés jusqu'en 2029 en faveur de l'objet général de la fondation. Le capital pourra être utilisé en faveur de l'objet général de la fondation en 2030.

Le fonds «Heinrich Bührer» détermine que les produits peuvent être utilisés en faveur de l'objet général de la fondation et que le capital ne peut être utilisé que sur demande motivée et avec le consentement de l'exécuteur testamentaire. Jusqu'ici, il a été renoncé à utiliser les produits de ces deux fonds.

Le fonds «Heinz et Madeleine Oppenheimer» détermine que le capital et les produits peuvent servir principalement aux paraplégiques de confession israélite et ensuite seulement aux paraplégiques citoyens ou résidents dans les cantons BL et BS. Toutes les aides directes mentionnées de la fondation qui ont été accordées en 2010 selon le règlement de soutien et qui répondent aux obligations susmentionnées ont été débitées de ce fonds fin 2010. Les retraits sont présentés sous forme distincte dans le compte d'exploitation.

Le fonds «Hermann und Kornelia Winkler» peut être versé en dix annuités constantes en faveur du but général de la Fondation. La première annuité sera en 2011.

12. Engagements financiers à court terme

CHF	31.12.10	31.12.09
Comptes courants bancaires	0	0
Dettes bancaires échues à moins d'un an	0	10 000 000
taux d'intérêts pondérés	0%	0,86%
Dettes issues de leasings financiers		
venant à échéance dans les 12 mois	0	0
Total	0	10 000 000

Pour les emprunts bancaires à la fin 2009, il s'agit d'avances fermes à base de Libor sans garanties. Les prêteurs sont la Banque cantonale de Lucerne, le Credit Suisse et l'UBS. Des avances fixes des trois banques susmentionnées seront requises jusqu'au versement des contributions des bienfaiteurs au 4^e trimestre.

13. Engagements sur livraisons et prestations

CHF	31.12.10	31.12.09
Communes	569	13 864
Gestion des immeubles	136 153	117 291
Autres prestataires et fournisseurs	2 050 820	1 431 967
Sociétés du groupe	3 363 735	10 596 631
Organisations proches ParaHelp, ASP	279 344	44 939
Organisation proche AdB	948 302	5 959 068
Total	6 778 923	18 163 760

Les passifs envers les sociétés du groupe ont pu être fortement réduits grâce au Cash Pooling. Les engagements envers l'AdB ont été réduits de CHF 5 millions grâce à des apurements de comptes, à des cessions et à des versements compensatoires.

14. Autres engagements à court terme

CHF	31.12.10	31.12.09
Versement d'avance		
de l'association des donateurs	49 260 522	48 339 181
Caisses de pension	0	3 794
Œuvres et assurances sociales	145 432	357 695
Direction fédérale des douanes, Berne	257 702	0
Divers	26 292	1 555 980
Total	49 689 948	50 256 650

L'Association des bienfaiteurs (AdB) de la Fondation suisse pour paraplégiques a déjà transféré à la fondation au 31 décembre 2010 les cotisations des membres versées d'avance afin que celle-ci puisse financer à l'avance ses propres obligations. Comme l'année précédente, il n'existe en 2010 aucun découvert ni excédent auprès de la caisse de pension du Groupe suisse des paraplégiques. Aucune utilité économique et aucun engagement économique n'existent ainsi, ni au cours de l'année sous revue ni au cours de l'année antérieure. Aucune réserve d'employeur n'existe, ni au cours de l'exercice ni au cours de l'année précédente.

15. Passifs transitoires

CHF	31.12.10	31.12.09
Prestations de soutien	179 659	527 152
Rapport de gestion et Rapport financier	260 000	180 000
Frais de révision	87 156	145 000
Caisse de pension	0	0
Frais d'immeubles	0	23 931
Fundraising/travaux de relations publiques	0	100 000
Avoirs de vacances, d'horaire flexible		
et d'heures supplémentaires	136 927	175 404
Charges salariales	11 605	205 813
Autres livraisons/prestations non facturées	71 862	503 158
Total	747 209	1 860 458

Les prestations transitoires de soutien ont été approuvées en décembre, mais n'ont pas encore été payées.

Les frais de révision sont sensiblement supérieurs du fait du passage aux Swiss GAAP RPC en 2009. Les frais de rapport financier et de gestion sont à la hausse en raison des frais de traduction (trois langues étrangères) et des frais d'expédition.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

16. Provisions à court terme

CHF	Soutiens directs	Litiges juridiques	Réorganisation	2010	2009
Etat au 01.01.	2 560 000	250 000	425 734	3 235 734	5 199 200
Utilisation sans effet sur le compte de résultat	0	0	0	0	- 1 963 466
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	0	- 122 750	- 380 734	- 503 484	0
Constitution avec effet sur le compte de résultat	231 000	0	0	231 000	0
Etat au 31.12.	2 791 000	127 250	45 000	2 963 250	3 235 734

En ce qui concerne les provisions pour les soutiens des bienfaiteurs, le volume des demandes de soutien est estimé sur la base des valeurs d'expériences constatées sur plusieurs années du fait des événements d'accident ou de maladie au cours de l'année précédente. A la fin 2010, le montant était supérieur en raison du nombre accru de personnes concernées.

17. Engagements financiers à long terme

CHF	31.12.10	31.12.09
Engagements bancaires à long terme	0	0
Engagements des sociétés du groupe	3 000 000	0
Total	3 000 000	0

Comme au cours de l'exercice précédent, il n'y a pas d'engagements bancaires à long terme. Les liquidités de la filiale Orthotec SA (CHF 2 millions) ainsi que de Recherche suisse pour paraplégiques SA (CHF 1 million) qui ne sont pas nécessai-

res à l'exploitation ont été cédées à la Fondation sous forme de prêt (optimisation du Cash Pooling).

Les provisions pour litiges juridiques contiennent des frais d'avocat relatifs au changement de zone à Nottwil. Il n'existe aucun litige ouvert ou latent contre la Fondation. Les réorganisations décidées en 2007 ont été pratiquement achevées en 2010.

18. Liquidités net

CHF	31.12.10	31.12.09
Liquidités	1 107 003	4 901 763
Placements financiers à court terme	326 605	799 766
./. Engagements financiers à court terme	0	- 10 000 000
./. Engagements financiers à long terme	- 3 000 000	0
Endettement net d'exploitation	- 1 566 392	- 4 298 471
Fonds liés à l'objet	8 787 387	8 585 027
Liquidités net	7 220 995	4 286 556

19. Provisions à long terme

CHF	Retraite anticipée	Cadeaux de fidélité	Versement d'avance association des donateurs	2010	2009
Etat au 01.01.	7 050 000	36 650	14 988 016	22 074 666	21 315 924
Dissolution sans effet sur le compte de résultat	- 6 768 846	0	0	- 6 768 846	0
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	- 281 154	- 6 196	- 306 604	- 593 954	- 356 648
Constitution sans effet sur le compte de résultat	0	0	1 138 280	1 138 280	0
Constitution avec effet sur le compte de résultat	0	0	1 288 572	1 288 572	1 115 390
Etat au 31.12.	0	30 454	17 108 264	17 138 718	22 074 666

Le Conseil de Fondation a décidé d'aménager pour tous les collaborateurs du groupe la possibilité de prendre une retraite anticipée et de constituer des réserves correspondantes. Les règlements correspondants ont été modifiés en 2010 par la caisse de pension GSP et ont été approuvés par toutes les instances.

Le montant de CHF 6,8 millions a été viré à la caisse de pension GSP au titre de contribution unique de financement de base de l'employeur et le solde a été dissous sans effet sur le résultat.

L'Association des bienfaiteurs (AdB) de la Fondation suisse pour paraplégiques statue sur les adhésions à vie. Celles-ci sont passées en transitoire dans les livres de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques pendant la période correspondante. Les liquidités correspondantes ont déjà été reçues par la fondation même si cette dernière ne peut enregistrer comme produits que la tranche annuelle. Etant donné qu'il s'agit d'acomptes sur des adhésions de longue durée, ces acomptes ont été affectés aux provisions à long terme. La hausse est due à diverses activités d'Upgrade et de marketing.

20. Créances fiscales latentes

La fondation est exonérée d'impôts. Les immeubles de rendement sont soumis à des créances latentes relatives à l'impôt sur les plus-values foncières en fonction de l'environnement fiscal du canton de domiciliation des immeubles correspondants.

21. Fonds liés à l'objet

CHF	Titres «Dr. Albert Rinderknecht Fonds»	Titres «Heinrich Bührer Fonds»	Titres «Heinz et Madeleine Oppenheimer Fonds»	Titres «Hermann et Kornelia Winkler Fonds»	2010	2009
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.	1 800 000	2 009 442	1 301 603	0	5 111 045	5 498 617
Investissement	0	0	0	494 400	494 400	0
Correction	0	0	- 115 963	0	- 115 963	0
Utilisation selon la destination	0	0	- 74 997	0	- 74 997	- 387 572
Etat au 31.12.	1 800 000	2 009 442	1 110 643	494 400	5 414 485	5 111 045

Les valeurs patrimoniales des fonds liés ainsi que les interprétations sont présentées à la note n° 11 à la page 42. Les engagements enregistrés au passif indiquent la valeur d'origine en cas

de dévolution d'héritage, resp. de legs, déduction faite de l'éventuelle utilisation du capital légué.

22. Capital d'organisation

CHF	Capital libéré	Réserves de réévaluation	Capital libéré accumulé	Fonds «Rééducation intégrale»	Résultat annuel	2010	2009
Etat au 01.01.	10 000	26 166 058	193 928 715	24 150 000	916 648	245 171 421	230 904 773
Affectation au résultat net de l'année précédente	0	0	916 648	0	- 916 648	0	0
Résultat annuel avant affectation	0	0	0	0	351 618	351 618	916 648
Affectation aux fonds liés à l'objet	0	0	0	12 000 000	0	12 000 000	13 350 000
Etat au 31.12.	10 000	26 166 058	194 845 363	36 150 000	351 618	257 523 039	245 171 421

Le capital de fondation de CHF 10 000 a été versé à titre personnel en 1975 par le sociétaire (fondateur) et pionnier Dr. med. Dr. rer. nat. h. c. Guido A. Zäch.

Les réserves de réévaluation contiennent les évaluations des immobilisations corporelles par rapport aux frais d'acquisition (selon le Code des obligations) au moment du Restatement à Swiss GAAP RPC.

Le fonds «Rééducation intégrale» est un fonds de l'entreprise en vue de la garantie d'existence à moyen et à long terme de l'ensemble. Il a été constitué au 1^{er} janvier 2008 par le Conseil de Fondation. Conformément au règlement, le fonds est constitué par des versements du compte courant, par des dons spécifiques et par des legs. Les avoirs du fonds sont investis en titres et en immeubles de rendement. L'utilisation, resp. le retrait de fonds relève de la compétence du Conseil de Fondation. Des explications complémentaires sont fournies à la page 15.

Le fonds «Rééducation intégrale» a pour but de garantir

- les prestations sur le plan qualitatif et quantitatif de la fondation et de ses filiales en faveur des paraplégiques, indépendamment du fait que les prestations sont remboursées par des assurances, des caisses maladie et les pouvoirs publics;
- l'extension du réseau de prestations en vue de couvrir les besoins actuels et futurs des paraplégiques au sens de l'objet de la fondation, avec comme objectif une rééducation intégrale;
- l'extension géographique du réseau de prestations à toute la Suisse afin que les paraplégiques puissent accéder aux mêmes prestations, indépendamment de leur domicile;
- l'existence de l'ensemble en cas de résultats extraordinaires.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

Compte d'exploitation

23. Cotisations des bienfaiteurs, dons, héritages et legs

CHF	2010	2009
Transfert des cotisations de donateurs de AdB brutes	66 641 130	67 660 000
Limitation de période	- 3 041 589	- 8 337 791
Sous-total des cotisations nettes de donateurs	63 599 541	59 322 209
Dons	2 186 218	2 062 296
Héritages et legs	7 880 217	5 984 017
Total	73 665 976	67 368 522

En 2010, 100% des contributions des bienfaiteurs de l'Association des bienfaiteurs ont été transférés à la Fondation afin d'assurer une meilleure transparence. En contrepartie, la Fondation verse désormais à l'Association des bienfaiteurs une prestation de soutien conformément à un nouveau contrat de collaboration. Pour 2010, le montant atteignait CHF 3 millions (voir l'explication n° 26).

La délimitation des périodes se calcule à partir de la variation du «versement anticipé à l'Association des bienfaiteurs» (voir les notes n° 14 et n° 19).

24. Produits des loyers

CHF	2010	2009
Sociétés du groupe	9 297 804	16 699 233
Sociétés proches	187 197	383 691
Tiers	0	7 940
Total	9 485 001	17 090 864

Les bases de calcul des loyers aux sociétés du groupe ont été adaptées de la manière suivante en 2010:

- domaine hospitalier selon la recommandation de REKOLE;
- gastronomie, événements et hôtellerie avec les loyers sur le chiffre d'affaires usuels au secteur;
- autres surfaces utilisées en fonction des principes régionaux usuels du marché.

25. Autres produits

CHF	2010	2009
Vente de marchandises ParaShop	79 739	107 121
Produits des marchandises ParaBörse	88 720	65 495
Visites d'entreprises	25 838	17 070
Produit des annonces dans «Paraplegie»	593 278	473 892
Produit des annonces dans le calendrier	200 439	148 847
Autres produits	696 513	19 985
Autres produits internes au groupe	970 000	0
Total	2 654 527	832 410

Un inventaire des œuvres d'art a été réalisé en 2010 et la variation des stocks de CHF 194 352 a été passée dans les autres produits. En outre, les frais du projet informatique pour le nouveau logiciel des bienfaiteurs ont été passés à l'actif et une provision pour les frais de bâtiment GZI a été dissoute à hauteur de CHF 356 626. En ce qui concerne les autres produits internes au groupe, un montant de développement pour le contrôle des véhicules Joysteer a été versé à Orthotec SA pour plus de CHF 650 000 et un Management Fee de CHF 320 000 a été imputé. La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

26. Prestations de soutien et avantages aux bienfaiteurs

CHF	2010	2009
Soutiens directs		
Personnes privées	6 295 578	4 935 364
Frais hospitaliers non couverts CSP	3 920 340	2 866 456
Institutions	472 250	794 360
Sous-total des soutiens directs	10 688 168	8 596 180
Prestations de soutien aux sociétés du groupe et organisations proches		
Médecine	13 620 000	13 680 000
Intégration et accompagnement à vie	5 494 000	7 150 000
Recherche	6 218 000	9 690 000
Solidarité (AdB) nette	3 000 000	0
Sous-total des soutiens	28 332 000	30 520 000
Total	39 020 168	39 116 180

Les domaines dans lesquels les sociétés du groupe et les organisations affiliées sont actives ont été présentés dans le tableau de consolidation de la page 10.

Du fait du transfert des activités de laboratoire (Spinal Injury Research) dans SPS au 1^{er} janvier 2010, les montants de soutien à SPF sont en recul de près de CHF 1,1 million.

L'Association des bienfaiteurs a conclu un nouveau contrat de collaboration avec la Fondation. Il a été convenu de verser chaque année un maximum de CHF 7 millions à l'Association des bienfaiteurs. La provision pour les soutiens des bienfaiteurs de CHF 4 millions au sein de l'Association des bienfaiteurs a été cédée à la Fondation et elle a été imputée avec la prestation de soutien de CHF 7 millions.

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

27. Frais de marchandises

CHF	2010	2009
Achat de marchandises	131 761	49 732
Variation de stocks	– 69 899	11 100
Total	61 862	60 832

28. Frais de personnel

CHF	2010	2009
Charges salariales brutes des collaborateurs	4 395 815	3 280 899
Honoraires de Conseil de Fondation et indemnités de séance	422 282	509 931
Changement des avoirs de vacances/heures supplémentaires	– 93 944	56 904
Changement des cadeaux de fidélité	– 33 068	67 000
Frais d'assurance sociale	314 435	383 997
Frais de caisse de pension	295 429	357 150
Personnel temporaire	58 067	27 342
Autres frais de personnel	287 909	116 598
Total	5 646 925	4 799 821

Du fait de la reprise de Spinal Injury Research par la Recherche suisse pour paraplégiques SA, les frais de personnel ont augmenté de près de CHF 0,8 million. En 2010, tous les collaborateurs du groupe ont bénéficié d'une indemnité extraordinaire lors de la fête de jubilé «20 ans de CSP» pour un total de CHF 0,5 million à la charge de la Fondation.

Collaborateurs par fonction

Postes à plein temps	31.12.10	31.12.09
Conseils de fondation	0.9	0.9
Secrétariat général / supports	2.8	5.6
Président de la direction / secrétariat / QMS	2.9	4.0
Suivi des donateurs / Fundraising	11.2	12.4
Communication d'entreprise	13.2	15.7
Gestion immobilière	1.4	1.4
Finances	0.3	1.0
Service du personnel	0.3	0.3
Spinal Injury Research (laboratoire de recherche)	6.2	0.0
Total	39.2	41.3

Les effectifs ont diminué de 2,2 postes en dépit de la reprise du laboratoire de recherche comportant 6,2 postes. Mi-2010, le suivi des bienfaiteurs a déménagé de Bâle à Nottwil.

29. Frais d'exploitation et d'entretien

CHF	2010	2009
Machines et installations	92 324	114 039
Auxiliaires et petit matériel	1 067	5 919
Mobilier	18 107	2 981
Total	111 497	122 939

30. Frais de locaux

CHF	2010	2009
Loyers de bureaux et d'entrepôt	212 179	56 780
Nettoyage	49 965	56 114
Sécurité d'exploitation	0	58 193
Total	262 144	171 087

En ce qui concerne la location de bureaux et d'entrepôts, les locations de longue durée internes au groupe de Spinal Injury Research (ex Recherche suisse pour paraplégiques SA) ont été conservées, celles-ci ayant été reprises rétroactivement par la Fondation au 1^{er} janvier 2010. La surveillance externe a été remplacée en 2010 par une solution interne. La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

31. Frais de travaux de relations publiques et de Fundraising

CHF	2010	2009
Impression, expédition, traduction PARAPLEGIE	2 635 685	2 688 416
Prospectus, brochures, vidéo, film	32 052	120 893
Sponsoring Fees	193 312	193 680
Expositions, salons techniques, jubilé	35 277	38 012
Internet, publicité, relations publiques	564 887	385 046
Gestion des adresses, gestion des membres	292 063	267 727
Actions publicitaires	2 299 795	1 694 642
Taxes de versement au chèques postaux et frais d'envoi	1 796 132	1 580 106
Déficits d'exploitation de Paramedia liquidés	0	500 000
Total	7 849 203	7 468 522

Les Sponsoring Fees concernent les contributions au Swiss Paralympic Committee. Paramedia SA a été liquidée en 2009. L'activité commerciale a été transférée dans le département communication d'entreprise de la Fondation. La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

32. Frais de gestion et d'informatique

CHF	2010	2009
Matériel de bureau	98 279	78 954
Téléphone, fax, Internet, ports	9 361	32 311
Honoraires de conseil	385 745	1 184 247
Honoraires de révision	142 712	143 278
Frais de déplacement	142 671	109 204
Licences informatiques et consommables	21 224	84 132
Frais de gestion et d'informatique internes au groupe	1 510 737	1 040 580
Assurances, frais et taxes	207 264	292 023
Frais d'archivage	0	23 380
Autres frais de gestion	66 525	95 845
Total	2 584 518	3 083 954

En 2010, des honoraires de conseil d'un montant de CHF 120 033 ont été versés à PwC au titre de différents soutiens en matière fiscale et juridique. En outre, des frais de conseil de CHF 168 000 ont été versés à l'entreprise de conseil du Dr. rer. nat. h. c. Guido A. Zäch pour un soutien en matière de Fundraising. Les frais du rapport financier et de gestion sont enregistrés dans les autres charges administratives. Les bases de calcul des prestations informatiques internes ont été redéfinies en 2010. La majeure partie des honoraires de conseils a été versée à la société hpo SA, Freienbach, dont le mandat s'est achevé en décembre 2009.

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

33. Autres produits d'exploitation

Ces produits hors période proviennent de la dissolution de provisions inutiles pour retraite anticipée et pour travaux de rénovation.

34. Amortissements

CHF	2010	2009
Amortissements d'immobilisations corporelles	17 030 460	16 613 644
incorporelles	30 719	5 086
Total	17 061 179	16 618 730

35. Résultat financier

CHF	2010	2009
Corrections d'évaluation des titres	32 878	88 227
Corrections de valeurs des participations	1 341 415	0
Frais d'escompte des prêts sans intérêts	141 493	26 648
Frais de compte, frais, intérêts	19 379	30 122
Frais financiers sur prêts	55 000	0
Frais d'intérêts bancaires avec pénalités	147 516	2 827 830
Total des frais financiers	1 737 681	2 972 827
Produits des titres	168 795	76 896
Corrections d'évaluation des titres	0	1 058 505
Produit d'escompte de prêts sans intérêts	79 820	0
Corrections de valeur des participations	600 618	1 297 113
Intérêts bancaires	21 610	29 028
Intérêts sur prêts	30 672	0
Total des produits financiers	901 515	2 461 542
Total	- 836 166	- 511 285

La participation dans l'hôtel Herisau SA a dû être modifiée du fait de nouvelles réductions de la valeur liées à une menace d'inondation.

Les intérêts sur les prêts ont été versés aux filiales Orthotec SA et à Recherche suisse pour paralégiques. Les produits de participation en 2010 reposent sur des adaptations de valeurs des filiales CSP et Orthotec SA. En 2009, celles-ci avaient découlé de la vente de Landhauses Paracelsus SA à Bad Ragaz.

Les frais financiers contenaient en 2009 les frais supplémentaires pour le remboursement anticipé des avances fermes et des prêts hypothécaires (échéances jusqu'en 2011) de plus de CHF 1,3 million ainsi que les intérêts des crédits à la construction de près de CHF 1,5 million.

36. Résultat sur immobilier à des fins de placement

CHF	2010	2009
Frais de gestion	384 663	351 070
Frais d'entretien	839 964	648 221
Frais d'intérêts hypothécaires	0	236 538
Réductions de valeur sur immobilier	1 757 853	0
Total des charges	2 982 480	1 235 829
Produits des locations	1 798 034	1 733 148
Réévaluations sur immobilier	590 000	0
Total des produits	2 388 034	1 733 148
Total	- 594 446	497 319

Les hypothèques ont été remboursées intégralement à la fin 2009.

En 2010, un rendement net de - 1,5% a été dégagé (année précédente + 1,6%) sur la base d'une valeur de placement de CHF 39,7 millions.

La réduction de valeur, resp. la réévaluation des biens immobiliers, survient conformément au nouvel Impairment de BDO au 31 décembre 2010.

37. Résultat sur fonds liés à l'objet

CHF	2010	2009
«Dr. Albert Rinderknecht Fonds»		
- Produits	43 107	72 929
- Charges	- 171 640	- 75 750
«Heinrich Bühler Fonds»		
- Produits	18 448	37 366
- Charges	- 73 455	0
«Heinz et Madeleine Oppenheimer Fonds»		
- Produits	13 005	8 766
- Retrait de fonds selon destination de l'objet	74 997	387 572
- Charges	- 46 509	0
Total du résultat	- 142 047	430 883

Nous renvoyons aux notes n° 11 et n° 21.

38. Affectations au fonds lié «Rééducation intégrale»

CHF	2010	2009
Etat au 01.01.	24 150 000	10 800 000
Affectation	12 000 000	13 350 000
Retrait	0	0
Etat au 31.12.	36 150 000	24 150 000

Les explications relatives à ce fonds se trouvent à la note n°22.

39. Frais sur fournitures de prestations selon Swiss GAAP RPC 21

CHF	2010	2009
Frais de projet		
Cotisations de soutien pour handicapés moteurs		
directement concernés	6 295 578	4 935 364
frais hospitaliers non couverts CSP	3 920 340	2 866 456
institutions d'utilité publique	472 250	794 360
organisations des domaines		
Médecine	13 620 000	13 680 000
Intégration et accompagnement à vie	5 494 000	7 150 000
Recherche	6 218 000	9 690 000
Solidarité (AdB) nette	3 000 000	0
Amortissements sur immeubles d'exploitation	17 061 179	16 618 730
Autres charges d'exploitation	297 205	0
Produits hors période	- 811 797	0
Total des frais de projet	55 566 755	55 734 910
Frais administratifs		
Frais de marchandises et de prestations de services	61 862	60 832
Frais de personnel	5 646 925	4 799 821
Frais d'exploitation et d'entretien	111 497	122 939
Frais de locaux y compris bâtiments d'exploitation	262 144	171 087
Travaux de relations publiques/Fundraising	7 849 203	7 468 522
Frais de gestion et d'informatique	2 584 518	3 083 954
Total des frais administratifs	16 516 149	15 707 155
Total des frais d'exploitation	72 082 904	71 442 065

Pour bénéficier d'une comparaison intégrale des frais consolidés de projet de toutes les sociétés du groupe et des organisations affiliées avec les frais administratifs de la fondation et de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, il faut revenir aux comptes consolidés. Nous renvoyons à la note n° 46 des comptes consolidés.

Le rapport de prestations selon Swiss GAAP RPC 21 figure d'une part dans les prestations en chiffres (page 2 de ce rapport financier) ainsi que dans le rapport d'activités distinct, sous les chapitres «Rapport du Conseil de Fondation» et «Corporate Governance».

La présentation 2009 a été adaptée à la nouvelle décomposition pour 2010.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

40. Engagements éventuels

CHF	31.12.10	31.12.09
Garanties et cautions	0	0
Engagements ouverts sur achats	1 665 484	41 414
Engagements sur loyer de moins d'1 an	0	22 764
Engagements sur loyer de plus d'1 an	0	0

L'entrepôt à Zofingen a été résilié au 31 décembre 2010. En ce qui concerne les engagements d'achats en suspens, un contrat de prestations de services a été passé avec Consultanex Sarl, Zofingen, pour un montant de CHF 1 274 400. Le contrat viendra à expiration le 31 décembre 2016.

41. Droits de gage

Du fait du remboursement des crédits bancaires, resp. du refinancement de ceux-ci par une ligne de crédit, il n'existait plus aucun nantissement au 31 décembre 2010.

42. Crédit-bail opérationnel

Il n'existe aucun contrat de crédit-bail opérationnel au nom de la Fondation suisse pour paraplégiques.

43. Transactions avec des personnes proches

On entend par personnes proches (morales, mais aussi physiques) toutes les organisations relevant du périmètre de consolidation. L'association ParaHelp, l'Association suisse des paraplégiques et l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques sont englobées dans le périmètre de consolidation et leurs transactions sont consolidées sous forme corrélative.

Les transactions entre les sociétés du groupe et les organisations affiliées surviennent aux mêmes conditions de marché qu'entre des tiers (arm's length principle).

Les indemnités au Conseil de Fondation, à la direction et aux personnes proches figurent dans le rapport d'activités sous Corporate Governance ainsi que sous autres transactions.

44. Evaluation des risques

Le Conseil de Fondation a procédé à une nouvelle évaluation des risques lors de sa séance du 16 février 2011. Le processus d'évaluation des risques doit permettre l'identification et l'évaluation précoce des risques ainsi que le recours à des mesures correspondantes. Les risques systématiquement saisis, analysés et priorisés ainsi que les mesures/contrôles en découlant sont regroupés dans une matrice de risques et sont évalués chaque année par le Conseil de Fondation.

45. Evénements ultérieurs au jour de clôture du bilan

Aucun événement qui aurait pu avoir une influence considérable sur les comptes de l'exercice 2010 n'est survenu dans les relations externes du groupe entre la date de clôture du bilan et la date de la publication de cette clôture annuelle. Il n'existe aucun autre fait devant obligatoirement être publié conformément à l'art. 663b CO.

46. Approbation des comptes annuels

Le Conseil de Fondation a approuvé les présents comptes confidentiels du groupe lors de sa séance du 3 mai 2011 et il les a libérés en vue de leur remise auprès de l'autorité de surveillance fédérale des fondations, à Berne. Le Conseil de Fondation demande à l'autorité de surveillance fédérale des fondations d'approuver les présents comptes annuels (clôture individuelle de la fondation).

AFFECTATION DU BÉNÉFICE DE LA FONDATION SUISSE POUR PARAPLÉGIQUES

**Demande de la commission des finances du Conseil de
Fondation au Conseil de Fondation le 3 mai 2011
relative à l'affectation du bénéfice figurant au bilan**

CHF	31.12.10	31.12.09
Résultat annuel	351 618	916 648
Affectation au capital libéré accumulé	– 351 618	– 916 648
Total d'affectation	– 351 618	– 916 648

Décision du Conseil de fondation du 3 mai 2011:

Le Conseil de Fondation suisse pour paraplégiques a approuvé, lors de sa séance du 3 mai 2011, les affectations susmentionnées aux fonds libres accumulés.

Pour le Conseil de Fondation



Daniel Joggi
Président



Joseph Hofstetter
Secrétaire général

Nottwil, le 3 mai 2011

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision au Conseil de Fondation suisse pour paraplégiques

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation suisse pour paraplégiques, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau des variations des fonds propres et l'annexe (pages 34 à 50) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance (page 2 ainsi que le rapport d'activités séparé) n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le

but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Norbert Kühnis
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Barbara Mebold
Expert-réviseur

Lucerne, le 19 mai 2011

